



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8370<sup>e</sup>** séance

Jeudi 11 octobre 2018, à 10 h 20

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Llorentty Solíz/M<sup>me</sup> Cordova Soria . . . . . (Bolivie (État plurinational de))

*Membres :*

Chine . . . . .	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cohen
Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M. Delattre
Guinée équatoriale . . . . .	M <sup>me</sup> Edjang Mangué
Kazakhstan . . . . .	M. Tumysh
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pays-Bas . . . . .	M. Van Oosterom
Pérou . . . . .	M. Tenya
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hickey
Suède . . . . .	M. Skoog

## Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/882)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2018/886)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 25.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant la République démocratique du Congo**

**Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/882)**

**Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2018/886)**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo; et M. Said Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

M<sup>me</sup> Zerrougui et M. Djinnit participent à la présente séance par visioconférence depuis Kinshasa et Addis-Abeba, respectivement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/882, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo; et sur le document S/2018/886, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Zerrougui.

**M<sup>me</sup> Zerrougui** : Je remercie le Conseil de sécurité de l'opportunité qui m'est offerte de l'entretenir sur la situation en République démocratique du Congo. Je voudrais également remercier les membres du Conseil

de s'être déplacés à Kinshasa en fin de semaine dernière en dépit de leur agenda chargé.

Cette visite a été d'une grande utilité à plusieurs titres, en premier lieu pour la République démocratique du Congo et les Congolais, mais aussi pour nos partenaires et enfin pour nous-mêmes. Par leurs échanges avec les acteurs majeurs du processus politique et électoral en cours, elle a constitué une opportunité unique pour les membres du Conseil de se rendre compte de visu de la situation sur le terrain, de l'engagement des partis prenantes, des progrès déjà réalisés mais aussi des points de divergence non encore résolus. À deux mois et demi des élections présidentielle et législatives nationales et provinciales, le processus électoral évolue conformément au calendrier électoral. Des étapes décisives ont été franchies, comme les membres du Conseil ont pu le constater eux-mêmes. La loi électorale a été révisée; le fichier électoral établi et soumis à un audit; 21 candidats ont été validés pour concourir à la Présidence de la République, 15 505 candidats à l'Assemblée nationale et 19 640 candidats aux assemblées provinciales. Il est toutefois regrettable que bien que plus de 50 % des électeurs soient des femmes, le pourcentage des candidatures féminines ne dépasse pas 12 % du total des candidats aux élections législatives et provinciales et qu'une seule femme se soit présentée à l'élection présidentielle.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer la posture constructive des acteurs politiques de tous bords qui ont, de manière très constante, démontré leur engagement continu dans le processus électoral, y compris suite aux décisions de la Cour constitutionnelle qui ont abouti à l'invalidation des candidatures à l'élection présidentielle de certains leaders de l'opposition politique. Dans le même temps, comme l'ont entendu à maintes reprises les membres du Conseil à Kinshasa, les principaux leaders de l'opposition éprouvent une grande méfiance à l'égard du processus en général, auquel ils restent néanmoins attachés jusqu'à présent. Ils appellent notamment à l'abandon de la machine à voter et au nettoyage du fichier électoral. Il est donc essentiel que les protagonistes congolais parviennent à un consensus sur ces questions afin de ne pas compromettre l'acceptation des résultats des scrutins. C'est dans cet esprit que je poursuis mes bons offices avec détermination.

Le 4 octobre, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a rencontré les 21 candidats à l'élection présidentielle pour débattre des divergences sur certains aspects critiques de l'organisation du scrutin. Un comité technique chargé de poursuivre le

dialogue sur le sujet a été institué et sa première réunion s'est tenue hier en se terminant, malheureusement, sur de fortes divergences. Je salue l'effort de sensibilisation de la CENI et souhaite instamment que ce forum conjoint puisse trouver un consensus sur les points de discorde. Je me félicite également de la publication des recommandations de la Westminster Foundation for Democracy visant à clarifier certaines inquiétudes suscitées par la machine à voter. Concernant le déploiement sur le terrain de ces machines ainsi que de l'ensemble du matériel électoral, le Président de la CENI a assuré qu'un premier lot de machines à voter avait été réceptionné vendredi dernier au port de Matadi. Il a ajouté que ce rythme de livraisons allait se poursuivre dans les prochaines semaines. Il restera ensuite à acheminer ce matériel sur l'ensemble du territoire congolais, ce qui, alors que la saison des pluies vient de commencer et étant donné le délai relativement court d'ici au 23 décembre prochain, représente un défi logistique majeur.

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de décrispation prévues dans l'accord du 31 décembre 2016, il sied de noter que la réunion publique organisée le 29 septembre à Kinshasa par sept principaux partis d'opposition s'est déroulée sans obstacles ni incidents majeurs. Je me réjouis du caractère pacifique de l'événement et de la retenue dont ont fait preuve les manifestants et les services de sécurité. Nous venons également d'apprendre qu'un accord avait été trouvé entre les autorités et l'opposition pour l'organisation d'une marche le 13 octobre prochain à Lubumbashi, ce qui constituerait une première du genre dans la capitale de la province du Haut-Katanga. Il s'agit de signes encourageants et je vais poursuivre ma mission de bons offices dans ce sens afin de contribuer à créer un environnement qui permette aux candidats de pouvoir mener leur campagne dans des conditions apaisées et propices à l'échange d'opinions. L'application de règles du jeu similaires pour tous est une garantie fondamentale de la crédibilité de l'ensemble du processus.

La sécurisation des élections est une autre condition préalable pour des élections crédibles et paisibles. Il est important d'assurer la sécurisation non seulement des candidats aux prochains scrutins, mais aussi, et surtout, de l'environnement dans lequel vont se dérouler la campagne et les scrutins à proprement parler. La tâche s'annonce difficile pour sécuriser les zones dans lesquelles sont stationnés des groupes armés qui utilisent de plus en plus l'agenda politique au profit de leurs propres intérêts. Nous recommandons à cette fin la mise en place de dispositifs de sécurité électorale, ainsi

que la coordination stratégique des différentes entités de défense et de sécurité nationales.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Alors que la République démocratique du Congo s'achemine vers des élections, la situation complexe en matière de sécurité et la poursuite des activités des groupes armés dans l'est du pays continuent de représenter un obstacle majeur pour la protection des civils. Pour ne citer qu'un seul exemple récent et alarmant, dans la région du Petit Nord au Nord-Kivu, pas moins de 14 personnes, dont une femme et trois enfants, ont été tuées par de présumés combattants Nyatura cette semaine. En raison des liens potentiels de cette attaque avec des intérêts politiques et économiques et de l'éventualité de représailles, la MONUSCO a immédiatement déployé une unité de combat, ainsi que du personnel civil, pour éviter toute nouvelle détérioration de la situation.

Toutefois, je suis surtout inquiète de l'évolution actuelle de la situation à Beni, dans la région du Grand Nord du Nord-Kivu. Des éléments présumés des Forces démocratiques alliées continuent d'organiser des attaques quasi quotidiennes contre les civils, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la MONUSCO, toujours plus près du centre-ville de Beni. Je voudrais confirmer les lourdes pertes subies par les FARDC dans le contexte de cette détérioration de la situation. Malgré le rythme des attaques, notre brigade d'intervention a adopté une position de plus en plus ferme ces derniers mois, sous un commandement exemplaire. Elle mène des patrouilles préventives de longue distance pour garantir un environnement protecteur et répond rapidement aux alertes, repoussant, dans plusieurs cas récents, des attaques qui étaient en cours, la dernière remontant à il y a deux jours à peine.

La fréquence croissante de ces attaques et le fait qu'elles se rapproche de plus en plus de la ville de Beni provoquent, à juste titre, le mécontentement de la population locale. Dans ce contexte, nous avons également des difficultés à riposter à une épidémie d'Ebola dans la zone de santé de Beni et ses environs, y compris, maintenant, dans une ville limitrophe de l'Ouganda. Je suis de plus en plus inquiète de la courbe de propagation de la maladie. À la date d'aujourd'hui, nous avons 194 cas confirmés ou probables d'infection et 120 décès.

Bien que la riposte des autorités congolaises et des partenaires humanitaires, appuyés par la MONUSCO, ait été rapide et exemplaire, les conditions de sécurité ont pour conséquence qu'il est de plus en plus difficile

d'intervenir. Dans certaines régions, la population locale s'est montrée méfiante à l'égard des intervenants de la lutte contre Ebola, et dans un cas, elle a attaqué un convoi de travailleurs sanitaires. En ce moment, les intervenants tentent tant bien que mal d'intensifier leurs efforts d'intervention, tant à Beni que dans d'autres zones voisines, tout en adaptant leur présence à la détérioration des conditions de sécurité.

Dans ces cas, comme dans bien d'autres endroits dans l'ensemble de la République démocratique du Congo, nos collègues en tenue et nos collègues civils déploient quotidiennement des efforts considérables et prennent des risques importants pour s'acquitter de leur mandat de protéger les civils et assurer la sécurité du personnel humanitaire. Outre les efforts déployés par notre brigade d'intervention, il m'est également agréable d'indiquer que notre force dans son ensemble fait preuve d'une volonté de se déployer là où elle est le plus nécessaire pour assurer la protection des civils, et de signaler l'intégration de nos efforts d'intervention entre composante en tenue et composante civile, ainsi qu'à l'appui des partenaires humanitaires.

C'est pourquoi il est regrettable que, même dans ce contexte sécuritaire inquiétant, nous ayons du mal à nous assurer que notre personnel militaire soit préparé comme il le devrait et capable d'entreprendre des opérations dans le cadre de toute la portée de son mandat. Ces dernières semaines, plusieurs de nos contingents, notamment nos nouveaux bataillons à déploiement rapide, se sont heurtés à des restrictions croissantes sur l'importation d'armes, de munitions et d'autres équipements militaires.

Bien que nous continuions de discuter de ces questions avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo, j'ai le regret d'informer le Conseil que nos discussions n'ont pas encore donné de résultats tangibles. Cela met de plus en plus souvent nos forces dans une situation où elles n'ont pas les moyens suffisants pour assurer la sécurité de leur propre personnel, protéger les civils et se préparer pour la planification des interventions, comme le Conseil l'a demandé dans le dernier mandat de la MONUSCO.

*(l'oratrice reprend en français)*

Malgré tous ces défis, nous restons optimistes et continuons, ensemble, avec les Congolais, à tout mettre en œuvre pour que ce processus aboutisse. La communauté internationale a envoyé un signal positif en décernant le prix Nobel de la paix au Dr Mukwege, et, à travers

lui, à toutes les femmes et filles congolaises victimes de violences sexuelles. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour féliciter le Dr Denis Mukwege pour le prix qui lui a été attribué pour sa lutte contre les violences sexuelles en temps de guerre. Cette récompense l'honore, ainsi que les femmes et filles qu'il a soignées, des femmes qui paient un lourd tribut aux turbulences que connaît la République démocratique du Congo, où le viol est utilisé comme une arme de guerre.

Dans la province du Sud-Kivu, berceau de la Fondation Panzi, comme dans les autres provinces affectées par l'insécurité, la violence sexuelle continue d'être perpétrée quotidiennement par les parties au conflit. Nous espérons que cette consécration pour le Dr Mukwege et pour la République démocratique du Congo marquera un tournant dans l'obtention d'assistance pour les milliers de victimes de violences sexuelles, ainsi que dans la lutte contre l'impunité à l'encontre des auteurs de ces violences. La MONUSCO demeure à leurs côtés dans ce noble et indispensable combat.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M<sup>me</sup> Zerrougui de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Djinnit.

**M. Djinnit** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2018/886), qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> mars au 31 août. Et je suis heureux de le faire quelques jours à peine après la neuvième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui a eu lieu le 8 octobre à Kampala.

Conformément à ma feuille de route et œuvrant en étroite collaboration avec les autres garants de l'Accord-cadre pour la paix – à savoir l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi qu'avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le système des Nations Unies et d'autres partenaires – mes collègues du Bureau et moi-même n'avons épargné aucun effort pour promouvoir une action conjointe visant à honorer les engagements clés pris dans le cadre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la

coopération. À cet égard, nos domaines d'action prioritaires ont été les suivants.

Le premier porte sur la neutralisation des forces négatives. L'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo persiste du fait de la présence continue des Forces démocratiques alliées (ADF), des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), de l'ex-Mouvement du 23 mars (ex-M23), et de certains éléments burundais armés, outre une pléthore de groupes armés locaux dans la même région. Des allégations concernant des interventions transfrontières continuent d'être faites. En plus de créer de l'insécurité et d'entraîner le déplacement de populations, les activités de ces forces négatives suscitent la méfiance entre les pays de la région et constituent une menace à la paix et à la sécurité régionales.

S'agissant du renforcement de la brigade d'intervention de la MONUSCO comme recommandé à la réunion du Mécanisme régional de suivi en octobre 2017 à Brazzaville, le Département des opérations de maintien de la paix et la MONUSCO ont commencé à mettre en œuvre les recommandations formulées par la mission d'évaluation conjointe de l'ONU et de la SADC déployée dans l'est de la République démocratique du Congo en avril. Pour sa part, mon bureau a continué de mobiliser l'appui régional et international aux mécanismes connexes existants, notamment le Mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, le centre conjoint de centralisation du renseignement, et le Mécanisme commun de suivi sur les ADF.

Dans l'intervalle, s'agissant du rapatriement des combattants désarmés, des efforts soutenus ont été déployés au travers de l'activation du Mécanisme de suivi concerné, et ont abouti à certains résultats. Après une série de visites sur le terrain, auxquelles ont pris part des représentants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda, ainsi que les garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, 41 personnes au total ont été rapatriées dans leurs pays d'origine, y compris 5 anciens combattants des FDLR et 22 membres de leurs familles, ainsi que 14 combattants de l'ex-M23. Ces résultats peuvent sembler modestes, mais l'important est que le Mécanisme de suivi a créé une dynamique positive de coopération entre les pays concernés. Cela montre aussi que la bonne volonté et la coopération des parties prenantes donnent des résultats sur le terrain. Nous nous efforcerons de promouvoir le même esprit de collaboration dont on a

tant besoin pour relever le défi de longue date posé par les forces négatives dans l'est de la République démocratique du Congo.

La deuxième priorité porte sur les efforts visant à renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les quatre pays de la région. Comme je l'ai indiqué dans mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8227), l'atelier qui a été organisé conjointement avec l'Union africaine au début de l'année à Addis-Abeba à l'occasion du cinquième anniversaire de la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, a souligné, entre autres, la nécessité de dissiper la méfiance qui persiste entre le Burundi, la République démocratique du Congo, le Rwanda et l'Ouganda. C'est pourquoi, dans mes concertations avec les parties prenantes dans la région, j'ai encouragé les initiatives tendant à promouvoir un dialogue franc entre les dirigeants en vue d'aplanir les divergences et de régler tout problème susceptible de nuire à leurs bonnes relations et à leur coopération. À cet égard, je suis heureux d'informer le Conseil que c'est moi qui ai proposé que la neuvième réunion du Mécanisme régional de suivi – au cours de laquelle le Président Museveni a succédé au Président Denis Sassou Nguesso à la tête du Mécanisme – serve d'occasion pour une telle conversation.

Malgré l'absence des chefs d'État de certains pays clefs, les discussions qui se sont poursuivies à cette occasion dans le cadre de consultations ont révélé que les États Membres étaient profondément préoccupés par les implications locales et régionales des forces négatives, principale cause de méfiance entre les principaux pays de la région. La réunion a reconnu la nécessité d'adopter, en plus des mesures en place, une autre approche pour renforcer la coopération régionale en vue de contrer la menace posée par les forces négatives. Elle a chargé le Président Museveni d'informer le Président Kabila des résultats des discussions qui ont eu lieu à la réunion et de consulter le Président de la Commission de l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Organe de coopération en matière de politique, de sécurité et de défense de la SADC, sur les prochaines mesures à prendre aux fins d'un engagement commun dans cette région. Le Mécanisme régional de suivi a aussi demandé au Président Sassou Nguesso, en tant que Président de la CIRGL et Président en exercice du Mécanisme de suivi, d'envisager de prendre des initiatives pour renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les principaux pays de la région, en faisant fond sur les précédentes initiatives qu'il a prises à cet égard.

La troisième priorité est l'appui à des processus électoraux et politiques pacifiques, crédibles et inclusifs dans la région. Malgré certaines évolutions positives, la situation en République démocratique du Congo, au Burundi, en République centrafricaine et au Soudan du Sud continue de contribuer à l'instabilité dans la région. Reconnaisant l'importance d'élections pacifiques et crédibles en République démocratique du Congo pour la stabilité de la région tout entière, j'ai concentré mes efforts sur la mobilisation de l'appui régional et international à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016. Tout au long de mes consultations dans la région, notamment avec le Président Sassou Nguesso en tant que Président du Mécanisme régional de suivi et de la CIRGL, le Président Lourenço de l'Angola en tant que Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC, et le Président Lungu de la Zambie, en tant que nouveau Président de cet organe, ainsi qu'avec le Président de la Commission de l'Union africaine, j'ai encouragé un engagement régional soutenu en appui à des élections pacifiques, crédibles et inclusives, conformément à l'accord du 31 décembre.

J'ai aussi continué d'insister sur la nécessité d'aplanir les divergences qui persistent entre le Gouvernement et l'opposition au Burundi via un dialogue inclusif. Tandis que nous attendons les résultats des discussions de la cinquième série du dialogue inter-Burundais, il importe que la région continue d'accompagner le Gouvernement et le peuple burundais en appui à des élections inclusives et crédibles en 2020, dans le strict respect de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi. La situation dans ces pays a été aussi au menu de la réunion du Mécanisme régional de suivi qui vient de s'achever. Entre autres, la réunion a appelé à tenir des processus électoraux et politiques inclusifs dans la région, en notant que l'exclusion de parties prenantes nationales ne fait que perpétuer l'instabilité.

Une participation accrue à un dialogue inclusif et à une politique inclusive doit aussi signifier la participation accrue des femmes, des jeunes et de la société civile aux processus de paix et politiques dans la région des Grands Lacs. Cela a été notre quatrième priorité au cours de la période à l'examen. En plus de continuer d'appuyer l'élaboration de plans d'action régionaux aux fins de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, mon bureau – en collaboration avec la CIRGL, l'Union africaine, le Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la

médiation (FemWise-Africa) et ONU-Femmes- a facilité des missions de solidarité conjointes conduites par des femmes dirigeantes de la région, au Burundi, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo en juillet et en août 2018. Dans tous les pays où elles se sont rendues, ces femmes ont eu l'occasion de se concerter avec les parties prenantes à tous les niveaux, y compris avec les chefs d'État respectifs et les autorités législatives et exécutives, et ont réussi à mieux sensibiliser à l'importance de garantir la participation des femmes à la prise de décisions politiques.

La principale recommandation formulée issue de ces missions est d'œuvrer en vue de parvenir à une pleine parité des sexes et, en attendant, de garantir d'ici à 2023 un taux minimum de 30% de représentation des femmes aux processus de paix et politiques et dans les organes exécutifs et législatifs. Cette recommandation a été approuvée par la neuvième réunion du Mécanisme régional de suivi, suivant la déclaration faite par Mme Samba-Panza, ancienne Présidente par intérim de la République centrafricaine, au nom du Conseil consultatif de la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Nous allons, bien sûr, poursuivre cette initiative avec vigueur.

Le cinquième domaine d'action prioritaire portait sur les efforts visant à traiter les causes profondes des conflits dans la région. À cet égard, mon bureau s'est concentré sur la lutte contre l'impunité et la question des déplacements prolongés dans la région, en plus de soutenir les initiatives ayant pour objectif de combattre l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles. Nous avons continué d'appuyer la mise en place du Réseau de coopération judiciaire de la région des Grands Lacs, avec notamment la tenue de sa deuxième réunion les 13 et 14 juin à Dar es-Salaam. Je note avec satisfaction que le Réseau a commencé à traiter des affaires concrètes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la CIRGL et d'autres partenaires, mon bureau a également continué de promouvoir des solutions durables aux déplacements prolongés des réfugiés venant du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Rwanda, dont la présence contribue à la défiance entre les pays de la région. À cet égard, je me félicite de la demande faite par le Mécanisme régional de suivi, à Kampala, au Président Museveni pour qu'il prenne la tête des efforts

sur la question des déplacements dans la région, notamment en organisant d'ici la fin de l'année des consultations au niveau ministériel, qui seront convoquées conjointement par mon bureau et la CIRGL. Nous espérons que cet événement engendrera la volonté politique et l'engagement nécessaire pour faire des progrès sur ce dossier critique.

Enfin, je tiens à souligner que l'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles demeurent des facteurs d'instabilité dans la région des Grands Lacs, et prive la région et ses populations de sources dont ils ont grand besoin pour leur croissance socio-économique. Durant la période à l'examen, nous avons continué de nous concerter avec la CIRGL dans le cadre des efforts menés conjointement pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'atelier que nous avons organisé ensemble en juillet 2016 à Nairobi.

Malgré certains progrès, il reste beaucoup à faire pour pleinement mettre en œuvre les objectifs de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. La pérennité du développement économique dépendra des progrès réalisés dans le rétablissement de la sécurité dans certaines zones de la République démocratique du Congo et dans la région dans son ensemble, ainsi que du renforcement de la collaboration entre les pays concernés afin de garantir que les ressources des pays de la région profitent aux peuples de la région. Davantage de bonne volonté est nécessaire, si l'on veut s'attaquer aux causes de l'instabilité dans la région. Mon bureau continuera, bien sûr, d'appuyer les pays de la région dans ces efforts.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Djinnit de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaite faire une déclaration.

**M. Delattre** (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, ainsi que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Said Djinnit, pour leurs exposés très éclairants et pour leur engagement.

Nous venons de présenter le compte-rendu de notre mission en République démocratique du Congo. Je ne m'y attarderai donc pas, si ce n'est pour rendre à nouveau hommage à l'action de M<sup>me</sup> Zerrougui et de ses équipes, souligner une fois de plus l'opportunité historique que constituent les élections du 23 décembre et

appeler à nouveau l'ensemble des acteurs congolais à saisir cette opportunité et à surmonter leurs différences par le dialogue afin d'aboutir à un consensus le plus large possible sur les conditions techniques et politiques d'organisation de ces élections. L'ensemble du peuple congolais attend de ses dirigeants qu'ils organisent des élections crédibles, libres et transparentes dans un climat apaisé. Nous espérons que leur appel sera entendu.

L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région a été conçu en 2013 pour assurer la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs, qui venait de connaître une série de conflits. L'Accord-cadre est spécifiquement conçu pour répondre aux défis communs qui se posent à la région des Grands Lacs et constitue un instrument essentiel pour renforcer la confiance entre les pays de la région. Cet accord inclusif permet de combiner dans un même objectif les efforts d'un grand nombre d'acteurs : les pays de la région, les institutions régionales concernées, les partenaires extérieurs. Il porte une vision de long terme englobant toutes les voies possibles pour assurer le développement humain et économique de la région.

Cet accord devrait fonctionner comme un catalyseur d'action, mais il ne fonctionne pas encore, selon nous, de façon optimale. Il y a plusieurs raisons à cela. La région reste confrontée à des défis non résolus : schémas électoraux fragiles, déplacements massifs de population provoqués par des groupes armés non contrôlés, processus de réconciliation inachevés, lenteur de la justice. De nouvelles menaces sont apparues : épidémies d'Ebola, radicalisation de la jeunesse, dommages environnementaux liés à l'exploitation illégale des ressources naturelles. Les moyens appropriés pour répondre collectivement à ces défis ne sont pas encore véritablement en place. Je pense notamment au manque de capacités juridiques et techniques régionales appropriées dans le domaine de la police et de la coopération judiciaire en matière de lutte contre la traite et l'impunité, en particulier. Enfin, nous savons combien le manque de confiance est à la fois répandu et préjudiciable. C'est dire combien recréer la confiance est au cœur de nos priorités communes.

La France salue le travail remarquable de l'Envoyé spécial du Secrétaire général Said Djinnit, qui ne ménage aucun effort pour rechercher l'ensemble des voies et moyens permettant de surmonter ces défis. Les élections en République démocratique du Congo sont à l'horizon. Nous venons de parler de l'importance

qu'elles ont pour la stabilité régionale. Ces élections sont aussi une opportunité historique pour l'ensemble de la région. Elles doivent être l'occasion, en effet, pour la région, une fois les élections passées, de se réunir autour d'une feuille de route régionale renouvelée, qui puisse faire émerger de nouveaux modes d'interactions entre les pays voisins et contribuer à relever les nombreux défis qui demeurent.

La France restera fidèle à l'engagement pris en 2013 en solidarité avec la région. Nous avons un objectif commun : contribuer à forger la stabilité régionale à long terme. Nous sommes prêts à travailler étroitement avec l'ensemble des pays de la région au service de cet objectif et pour surmonter les défis actuels.

**M. Tumysh** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, ainsi que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Said Djinnit, de leurs exposés riches en informations. Nous souhaitons également la bienvenue à la délégation de la République démocratique du Congo dans cette salle.

D'emblée, nous voudrions dire que la récente mission du Conseil a été l'occasion de recevoir des informations de première main, de mieux comprendre la situation sur le terrain et d'exprimer notre soutien au Gouvernement et au peuple congolais. Nous remercions les autorités nationales congolaises et l'équipe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) d'avoir accueilli la délégation du Conseil, ainsi que le Département des affaires politiques, la Division des affaires du Conseil de sécurité, le Département de la sûreté et de la sécurité, le Département des opérations de maintien de la paix et d'autres d'avoir organisé avec tant d'efficacité cette visite dans des circonstances difficiles.

Nous rendons hommage aux femmes et hommes courageux de la MONUSCO qui risquent leur vie dans des conditions dangereuses. Il s'agit de l'une des plus grandes missions de maintien de la paix de l'histoire, et elle sert l'État hôte avec courage et abnégation. Nous saluons le dévouement et le sens du devoir de Leila et de Said, qui ont tous deux été reconnus au niveau international. Leurs mandats sont complexes et les enseignements que nous pouvons en tirer sont nombreux. Nous prenons note et nous félicitons du travail coordonné et important qu'ils accomplissent. Leur programme de

travail est vaste et complexe, et nous sommes conscients de leurs contributions exceptionnelles et diverses.

En qualité d'État observateur auprès de l'Union africaine, nous sommes solidaires des déclarations que les trois membres africains du Conseil prononceront aujourd'hui. Je tiens également à faire les observations suivantes.

Sur le plan de la sécurité, nous notons avec regret la recrudescence de la violence intercommunautaire et de l'activité des groupes armés, ce qui aggrave une situation humanitaire déjà catastrophique et entraîne de ce fait le déplacement massif de Congolais innocents. Nous condamnons avec force toutes les attaques contre la population civile, les soldats de la paix et le personnel humanitaire et de santé, et nous appelons tous les groupes armés locaux et étrangers à déposer les armes. Nous saluons le travail réalisé par la MONUSCO s'agissant d'élaborer des stratégies à l'échelle de la Mission pour régler la question des attaques perpétrées par des groupes armés, et d'appliquer la stratégie de « protection par la projection ». L'approche globale adoptée par la Mission pour la protection des civils, y compris le concept général d'opérations des composantes militaire et de police de la Mission, est d'autant plus importante pour prévenir les risques liés aux violences qui viseraient à empêcher la tenue des prochaines élections. Nous nous félicitons également que la MONUSCO continue d'appuyer les processus de paix au niveau provincial, s'attaquant ainsi aux causes sous-jacentes de la violence intercommunautaire en encourageant la paix grâce à des campagnes de sensibilisation auxquelles participent pleinement les dirigeants locaux, les femmes et les jeunes.

Sur le front antiterroriste, nous tenons à rappeler que, au cours de notre visite, le Président Kabila Kabange, le Premier Ministre Tshibala Nzenzhe et le Vice-Premier Ministre Mova Sakanyi ont souligné l'importance de lutter contre le terrorisme et ont dit regretter que les membres du Conseil n'aient pas inclus cette question dans leurs remarques. En particulier, le chef de l'État a souligné que le terrorisme menaçait la République démocratique du Congo depuis maintenant 30 ans. Les terroristes ont déployé leurs tentacules jusqu'en République démocratique du Congo, en Afrique du Sud, au Mozambique, en Somalie, en Éthiopie, en Ouganda et dans nombre d'autres pays africains. Comme l'a souligné le Président Kabila, « nous sommes en train de perdre notre précieuse population, mais nous continuerons à lutter contre ce fléau ». Le

Kazakhstan appelle donc les États Membres de l'ONU à aider la République démocratique du Congo à relever le défi du terrorisme. Nous devons reconnaître que ce grand pays est un partenaire important dans notre effort mondial visant à atteindre l'objectif global d'un monde libéré du terrorisme.

Sur le plan politique, nous soulignons les progrès du Gouvernement de la République démocratique du Congo s'agissant de préparer les élections dans les délais prévus par le calendrier électoral. Ce processus conduit par les Congolais doit se faire dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance politique, de l'intégrité territoriale et de l'unité de la République démocratique du Congo. Nous réaffirmons qu'il importe que toutes les parties mettent en œuvre l'accord politique du 31 décembre 2016. Nous appelons les autorités congolaises à continuer d'appliquer des mesures visant à créer des conditions propices à la tenue d'élections crédibles et transparentes, avec une participation constructive des femmes. Des efforts supplémentaires doivent être consentis par les principaux acteurs politiques pour ouvrir un dialogue intercongolais constructif et sans exclusive, réaliser des progrès politiques et renforcer la confiance dans le processus électoral. Nous nous félicitons de l'engagement résolu du Gouvernement à assumer pleinement la responsabilité du financement des élections. Nous encourageons donc toutes les autorités nationales à poursuivre leur coopération avec la Commission électorale nationale indépendante aux fins de la fourniture des ressources nécessaires.

Nous nous félicitons des assurances données par le Président Kabila qui, à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale (voir A/73/PV.7), comme pendant la visite du Conseil, a déclaré que les élections se tiendraient dans les délais prévus, que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour garantir des élections pacifiques et crédibles, et qu'il prenait le processus très au sérieux. À cet égard, nous soulignons que l'appui fourni par l'ONU et l'Union africaine revêt une importance cruciale.

Si les élections sont une étape importante sur la voie de la stabilisation de la situation en République démocratique du Congo, elles ne sont qu'une partie de la solution. C'est pourquoi nous tenons à souligner qu'il importe de poursuivre les réformes du secteur de la sécurité et de décentraliser et consolider l'autorité de l'État et le développement socioéconomique du pays. Nous devons bien comprendre qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité, pas plus qu'il ne peut y

avoir de sécurité sans développement. Nous pensons que, dans un avenir prévisible, la Représentante spéciale du Secrétaire général devrait disposer d'un adjoint dédié à la supervision du développement et responsable de la réalisation des objectifs du développement durable. À cet égard, nous soulignons l'importance, pour aborder les conflits, d'une approche à trois volets qui se veut un modèle mondial, et dont les composantes sont les suivantes : le renforcement des capacités consacrées aux liens entre sécurité et développement tout en promouvant les objectifs du développement durable, une approche régionale remaniée et novatrice, et le principe de l'unité d'action des Nations Unies, reposant sur le mode opératoire holistique de l'Organisation. Dans le même temps, comme l'ont dit l'Envoyé spécial, M. Djinnit, aujourd'hui et la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Zerrougui, au cours de notre visite, nous sommes conscients qu'une bonne volonté politique est nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes.

Sur le plan humanitaire, nous constatons avec regret que la situation actuelle, marquée par un grand nombre de déplacés et de réfugiés, alors que le plan d'intervention humanitaire est sous-financé, a été aggravée par l'épidémie à virus Ebola, qui a fait plus de 100 décès humains. Nous saluons les efforts déployés par les autorités de la République démocratique du Congo, avec l'appui coordonné de l'ONU et de l'Union africaine, pour lutter contre cette épidémie. Cependant, l'action menée contre le virus Ebola est considérablement entravée par l'instabilité des conditions de sécurité dans les zones touchées.

S'agissant de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, nous prenons note avec satisfaction de la coopération accrue entre les pays signataires dans les domaines de la sécurité, de la politique et de l'économie, ainsi que pour lutter contre l'impunité grâce à la coopération judiciaire. Notre délégation a abordé cette question lorsque le Conseil a rencontré le Premier Ministre Tshibala Nzenzhe. À cet égard, nous accueillons favorablement les conclusions de la neuvième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, qui s'est tenue le 8 octobre à Kampala. Nous encourageons les pays signataires à continuer de s'approprier davantage l'Accord-cadre et à intensifier leurs efforts pour honorer pleinement leurs engagements nationaux et régionaux. Les institutions régionales doivent également jouer un rôle clef dans la quête d'une paix et d'une stabilité durables dans la région des Grands Lacs.

L'Accord-cadre demeure un cadre et une plateforme viables pour aider les pays et institutions de la région à instaurer la paix et la stabilité, conformément aux objectifs du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à l'initiative Faire taire les armes d'ici 2020.

Enfin, nous exprimons une nouvelle fois notre reconnaissance pour cette visite, qui nous a permis de nous rendre compte directement de la réalité dans le pays et de tout ce qui a été fait pour instaurer la paix et la stabilité en République démocratique du Congo. C'est notre priorité absolue et nous continuerons donc d'y apporter notre soutien.

**M. Cohen** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, et M. Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, de leurs exposés aujourd'hui. Nous apprécions vivement les informations actualisées qu'ils nous ont fournies, en particulier en ces deux derniers mois qui précèdent les élections en République démocratique du Congo.

Suite au déplacement du Conseil de sécurité à Kinshasa, notre attention reste concentrée sur l'avancement des préparatifs aux élections en République démocratique du Congo. Nous sommes particulièrement heureux que le Conseil ait rencontré le Président de la Commission électorale nationale indépendante, qui n'avait pas pu se joindre à nous pour la séance d'information du Conseil en août (voir S/PV.8331). Nous sommes d'accord avec les responsables de la Commission électorale : un nouveau report électoral ne serait pas acceptable. Nous leur savons gré des efforts qu'ils déploient pour que la date du 23 décembre soit respectée. Cela fait déjà deux ans que le peuple congolais attend de voter.

Dans cet esprit, nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en vue de définir des plans d'urgence pour la distribution du matériel électoral si le Gouvernement congolais en fait la demande à la dernière minute. Nous encourageons la MONUSCO à faire preuve de transparence auprès du Gouvernement congolais s'agissant des dates limites pour demander une telle assistance. Nous rappelons néanmoins qu'il n'appartient pas à la MONUSCO d'organiser les élections congolaises. Cette responsabilité incombe à la Commission électorale nationale indépendante de

la République démocratique du Congo. Bien que la Commission ait eu deux années supplémentaires pour organiser ces élections, nous restons profondément préoccupés par les choix spécifiques qu'elle a faits, dans la mesure où il est probable qu'ils vont donner lieu à de nombreux problèmes le jour du scrutin.

Nous croyons que les responsables congolais entendent bel et bien tenir des élections le 23 décembre, mais ce n'est pas nous qu'il faut convaincre. Le peuple congolais doit savoir qu'il aura la possibilité d'exercer son droit de vote dans le cadre d'une élection crédible. Le moment est venu d'instaurer cette confiance. Il faut mettre fin à la détention des prisonniers politiques et appliquer pleinement l'accord de décembre 2016. Il faut élaborer un plan logistique visant à livrer le matériel électoral à temps. Il faut publier le registre des électeurs dans un format électronique consultable. Il faut réunir un consensus autour des dispositifs de vote électronique et mettre au point une procédure de secours pour veiller à ce que les électeurs puissent voter même si les machines ont une défaillance ou ne sont pas livrées à tous les bureaux de vote. Il faut former un nombre suffisant d'agents électoraux au matériel et aux processus de vote. Ce sont là des mesures que le Gouvernement congolais et la Commission, en particulier, pourraient prendre dès aujourd'hui pour apaiser les préoccupations des électeurs congolais.

L'objectif du 23 décembre 2018 est la tenue d'élections libres, régulières et crédibles. Un moyen d'y parvenir est de déployer des observateurs. Nous encourageons la Commission électorale nationale indépendante à accueillir et accréditer rapidement des observateurs électoraux en coordination avec l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la société civile congolaise.

Il y a deux semaines, dans la salle de l'Assemblée générale, le Président Kabila a appelé au retrait de la MONUSCO (voir A/73/PV.7). Nous sommes du même avis, mais notre attention est centrée sur l'exécution et le moment. Comme le montre le rapport du Secrétaire général (S/2018/882), la MONUSCO joue un rôle essentiel dans la protection des civils en République démocratique du Congo. Les groupes armés poursuivent leurs attaques et leurs violations des droits de l'homme, en particulier contre les civils dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous saluons les efforts que déploie l'ONU pour rapatrier et réinstaller les ex-combattants rwandais et sud-soudanais, mais nous demeurons profondément préoccupés par les attaques

des Forces démocratiques alliées, qui semblent de plus en plus fréquentes et meurtrières. Dans le Nord-Kivu et l'Ituri, la MONUSCO fournit un appui logistique vital dans le cadre de la lutte contre Ebola, en protégeant les convois et en veillant à ce que les travailleurs humanitaires puissent opérer en toute sécurité malgré les conditions difficiles. La crise sanitaire exigera toute notre attention et notre ingéniosité pour arrêter la propagation d'Ebola.

Le moment venu, nous serons les premiers à célébrer la fermeture de la MONUSCO, comme l'a demandé le Président Kabila dans son allocution, mais à l'heure actuelle, il est trop tôt pour se réjouir.

Enfin, nous notons que les autorités congolaises ont débuté le procès pour le meurtre des deux experts de l'ONU, Michael Sharp et Zaida Catalán, qui ont été tués alors qu'ils enquêtaient sur des violations des droits de l'homme dans le Kasai. Nous rappelons aux autorités congolaises l'importance d'une enquête minutieuse et d'un procès équitable sans qu'il soit soumis à la pression d'un calendrier artificiel. Nul ne veut que des innocents soient condamnés pour un meurtre qu'ils n'ont pas commis ou que les coupables soient laissés en liberté. Nous encourageons le Secrétaire général à renouveler le mécanisme de suivi pour accompagner les autorités congolaises dans leur quête de justice pour Michael et Zaida.

**M. Skoog** (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, et l'Envoyé spécial, M. Djinnit, de leurs exposés. Je remercie le Gouvernement congolais, ainsi que les coorganisateur, la France, la Guinée équatoriale et la Bolivie, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'équipe de pays des Nations Unies d'avoir organisé notre visite en République démocratique du Congo la semaine dernière. Cette visite, bien que limitée à Kinshasa, nous a donné un aperçu très utile des progrès accomplis dans la mise en œuvre du calendrier électoral, mais aussi des problèmes qui persistent, de la situation des droits de l'homme, des besoins humanitaires et des conditions de sécurité.

Aujourd'hui, je parlerai des élections, de la situation globale en matière de sécurité et de droits de l'homme et du rôle de l'ONU, et je fera part de quelques réflexions sur la marche à suivre.

Lorsque la Suède a rejoint le Conseil en janvier 2017, une crise majeure venait d'être évitée grâce

à la signature de l'accord du 31 décembre 2016. Cet accord constitue la feuille de route pour l'organisation d'élections pacifiques, crédibles et sans exclusive le 23 décembre – des élections qui sont essentielles à la paix et à la stabilité en République démocratique du Congo et dans le reste de la région.

Ces élections auront lieu dans moins de trois mois. Des progrès importants ont été accomplis ces derniers mois. Nous saluons les mesures préparatoires importantes qui ont été mises en place. Des efforts doivent désormais être déployés d'urgence pour mettre en œuvre toutes les dispositions de l'accord, notamment les mesures de confiance. Il est crucial d'ouvrir un espace démocratique équitable pour tous, en mettant l'accent sur la liberté de rassemblement et d'expression. Comme dans tous les autres pays, le Gouvernement a un rôle particulier à jouer pour garantir l'application de ces mesures. Chacun doit être en mesure de faire campagne librement et pacifiquement, les prisonniers politiques doivent être libérés et les droits politiques de tous doivent être protégés.

La pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux élections est essentielle et doit être soutenue et encouragée. Malheureusement, les conditions de la participation des femmes restent préoccupantes. Il reste beaucoup à faire pour atténuer les obstacles politiques, économiques, sécuritaires et sociaux à la participation des femmes sur un pied d'égalité.

La Commission électorale nationale indépendante a un rôle primordial à jouer. Alors que les préparatifs se poursuivent, il faut communiquer plus activement et informer davantage le public à propos du processus électoral. Cela suppose notamment de diffuser des informations claires sur le fonctionnement des listes électorales et des machines à voter. Les préoccupations légitimes et les recommandations sur les moyens d'améliorer ces processus doivent être prises en compte et examinées de manière transparente et concertée. La présence d'observateurs indépendants renforcerait la crédibilité du processus électoral et la confiance. Nous nous félicitons que la Communauté de développement de l'Afrique australe ait l'intention de fournir un appui par le biais d'une mission d'observation, et nous encourageons la République démocratique du Congo à collaborer également avec d'autres acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Le fait que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République

démocratique du Congo (MONUSCO) reste disposée à fournir un appui technique et logistique est bienvenu.

Les efforts ambitieux que déploie la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) pour former et déployer des observateurs nationaux doivent être encouragés et soutenus. Il est clair qu'il faut accentuer les efforts pour renforcer la confiance et pour que les élections soient largement acceptées par le peuple congolais. Les bons offices de la CENCO ou de la Représentante spéciale du Secrétaire général, selon les besoins, sont importants à cet égard. Toutes les préoccupations concernant la conduite des élections doivent être réglées pacifiquement et par les moyens et institutions en place, et elles doivent être dûment prises en compte conformément aux normes internationales.

L'action régionale et l'unité internationale restent essentielles. Les récentes discussions organisées à Kampala pour faire avancer la mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, mentionnées par l'Envoyé spécial, M. Djinnit, soulignent l'importance de la coordination régionale, y compris pour la conduite d'élections crédibles en République démocratique du Congo. La déclaration conjointe du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine publiée en juillet illustre l'unité internationale concernant la nécessité que les élections soient crédibles.

Nous condamnons les violations persistantes des droits de l'homme par les groupes armés en République démocratique du Congo. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'escalade de la violence et des attaques à Beni et dans ses alentours, dans la région du Kasai, et plus récemment dans la ville minière de Rubaya. La violence sexuelle et sexiste est généralisée. Les activités déstabilisatrices des groupes armés sont une source de profonde inquiétude.

Il est important de ne jamais laisser la violence et les violations des droits de l'homme devenir la nouvelle norme, et toutes les parties ont une responsabilité à cet égard. Le Gouvernement a un rôle particulier à jouer dans la lutte contre la violence et les atteintes aux droits, notamment la violence sexuelle et sexiste. Le pourcentage élevé de violations attribuées à des acteurs étatiques est un motif de profonde préoccupation. Il est essentiel de lutter contre l'impunité. Nous appelons le Gouvernement à continuer d'intensifier ses efforts pour veiller à ce que les responsables de violations répondent de leurs actes.

La précarité de la situation en matière de sécurité a également une incidence néfaste sur la lutte contre Ebola, ainsi que sur les autres efforts humanitaires. Nous appelons à instaurer une période de tranquillité pour faciliter la lutte contre la menace d'Ebola. Il importe d'accroître le financement de l'action humanitaire, et surtout de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave.

Nous saluons le travail de la MONUSCO, qui opère dans des conditions difficiles et avec un mandat étendu. Nous nous félicitons de la posture plus volontariste adoptée par la Mission, qui lui permet de protéger plus efficacement les civils et les soldats de la paix. Avec des ressources limitées, la MONUSCO parvient à obtenir des résultats importants. Nous appuyons pleinement le mandat de la Mission et la poursuite des bons offices de la Représentante spéciale, Leila Zerrougui. La MONUSCO doit être prête à gérer la violence et l'insécurité dans le contexte des élections, y compris après leur tenue. Nous espérons que la poursuite des efforts pour le transfert de capacités pourra être envisagée après les élections.

L'équipe de pays des Nations Unies mérite également des éloges pour le travail important qu'elle accomplit, en tentant de mettre en place un programme global de paix et de développement, tout en déployant des efforts honorables pour fournir une aide humanitaire dans des circonstances difficiles. Idéalement, des portes s'ouvriront après les élections afin de mettre davantage l'accent sur le développement, dans le cadre d'un plan gouvernemental crédible axé sur les besoins à long terme de la population en matière de développement socioéconomique, sur la base des objectifs de développement durable.

Je saisis cette occasion pour signaler certains éléments nouveaux dans le procès et l'enquête sur les meurtres des deux experts de l'ONU, Zaida Catalán et Michael Sharp, auxquels mon collègue américain a également fait référence. Nous soulignons la nécessité que les autorités congolaises continuent de coopérer pleinement avec le mécanisme de suivi, mis en place par le Secrétaire général et dirigé par M. Robert Petit, et les enquêtes nationales. Il importe également que les enquêtes nationales prennent en compte les recommandations du mécanisme, en particulier en ce qui concerne la conduite d'enquêtes approfondies et solides sur le plan juridique sans fixer d'échéances artificielles. Nous nous félicitons de la prorogation du mandat du mécanisme. L'enquête suédoise demeure confrontée à des problèmes

en ce qui concerne la coopération avec les autorités congolaises. Nous saluons également les efforts que déploie le Secrétariat pour améliorer la sécurité et les conditions de travail des experts de l'ONU – une question qui exige une attention et un appui renforcés du Conseil.

Au moment où nous avons atterri en République démocratique du Congo, nous avons appris que le prix Nobel de la paix avait été décerné au docteur Mukwege et à l'hôpital de Panzi. C'est une reconnaissance extrêmement importante de toutes les femmes touchées par les atteintes sexuelles, qui a permis de mettre en lumière la terrible souffrance que la violence sexuelle liée aux conflits inflige aux victimes, à leurs familles et à des sociétés entières en République démocratique du Congo et ailleurs. Espérons que ce prix aidera à mettre un terme définitif à ce crime atroce et que les femmes auront les moyens de jouer pleinement leur rôle, sur un pied d'égalité, dans l'avenir de la République démocratique du Congo.

Le peuple congolais souffre depuis trop longtemps. Les prochaines élections et le transfert démocratique du pouvoir qui s'ensuivra offriront la possibilité de relancer la dynamique visant à faire passer l'intérêt du peuple au premier plan. Des élections crédibles et pacifiques sont nécessaires mais pas suffisantes pour l'avenir de la République démocratique du Congo. Il est nécessaire de passer d'un mode d'urgence permanente et d'une crise humanitaire à un véritable développement fondé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la jouissance par tous les Congolais de leurs droits fondamentaux. Toutes les parties prenantes nationales, les pays de la région et la communauté internationale doivent maintenant concentrer leurs efforts pour que l'occasion de changer la donne en République démocratique du Congo soit saisie.

**M. Van Oosterom** (Pays-Bas) : La visite en République démocratique du Congo (RDC) de la semaine passée a permis de parvenir ensemble à une meilleure analyse des défis auxquels le pays est confronté à l'approche des élections. J'aimerais remercier la France, la Bolivie et la Guinée équatoriale pour leur travail de préparation, et je voudrais les remercier aussi pour leur « briefing » très complet de ce matin. Je tiens aussi à remercier M<sup>me</sup> Leila Zerrougui et M. Said Djinnit pour leurs exposés. Le Royaume des Pays-Bas continue de leur apporter son entier soutien.

Aujourd'hui, je voudrais m'arrêter sur trois points. Premièrement, j'aimerais faire part de quelques éléments

à retenir de la visite du Conseil. Deuxièmement, je soulignerai l'importance de renforcer la confiance dans la dernière phase de préparation des élections. Enfin, troisièmement, j'aborderai le rôle de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en lien avec l'Action pour le maintien de la paix.

S'agissant de mon premier point, j'aimerais partager quelques réflexions sur notre récente visite en RDC. Je remercie les autorités congolaises et la MONUSCO pour leur hospitalité. Nos divers entretiens ont révélé à quel point les divergences politiques entre les différentes parties affectent la vie de la population. Notre rencontre avec les femmes se portant candidates m'a particulièrement marqué. Elles débordaient d'énergie positive et avaient la volonté manifeste d'améliorer l'avenir du Congo.

Durant notre visite, le prix Nobel de la paix a été décerné au docteur Denis Mukwege. Le Royaume des Pays-Bas admire son engagement en faveur de la santé et de la dignité des femmes dans l'est de la RDC. Cette distinction lance un signal politique à tous les pays du monde et les appelle à poursuivre la lutte contre les violences sexuelles dans les zones de conflit. Nous nous félicitons aussi que le Président Kabila Kabange ait réaffirmé ce message de tolérance zéro à l'encontre des violences sexuelles, et nous attendons de voir cela mis en œuvre davantage.

Mon deuxième point concerne les deux mois restant pour préparer les élections. Plusieurs étapes importantes ont été franchies en vue d'assurer la tenue des élections le 23 décembre. Je pense à la formation des observateurs nationaux et à la mise à disposition par les autorités du matériel logistique nécessaire. La difficulté qui reste peut se résumer en un mot : la confiance, comme l'a indiqué notre collègue français. Les divisions politiques sont profondes. Nous appelons tous les acteurs à intensifier leur coopération afin de parvenir à un consensus sur les problèmes en suspens. Nous appelons la Commission électorale nationale indépendante à accroître la transparence et l'ouverture. Nous soulignons la nécessité, pour tous les partis politiques, de pouvoir faire campagne en toute sécurité. Nous insistons sur la mise en œuvre intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre, et en particulier sur l'ouverture de l'espace politique. Nous encourageons le gouvernement de la RDC à inviter des observateurs indépendants. Ces mesures destinées à renforcer la confiance sont cruciales pour la crédibilité des élections.

Mon troisième point porte sur la MONUSCO. Je rappelle que la MONUSCO est disposée à apporter un soutien logistique au processus électoral. Mais il importe de se projeter au-delà de cette échéance, car les élections ne supprimeront pas les causes profondes du conflit, qui touche encore des millions de civils dans l'est du Congo.

Durant notre visite, j'ai été impressionné par les efforts de la MONUSCO en faveur de l'Action pour le maintien de la paix. C'est une initiative que notre Premier Ministre, Mark Rutte, a contribué à lancer en mars dernier ici au Conseil, en soutien du Secrétaire général António Guterres (voir S/PV.8218). La MONUSCO s'est montrée capable d'agir de façon plus proactive et plus flexible. Nous félicitons le Commandant de la Force pour son engagement envers l'Action pour le maintien de la paix. Son objectif est : « Je veux sauver des vies, je ne veux pas compter des corps ». En même temps, j'ai constaté le besoin de moyens pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie de « protection par projection », y compris des moyens aériens, des lunettes de vision nocturne et le renseignement. Cette stratégie devra faire l'objet d'une évaluation approfondie, afin d'en tirer des enseignements pour d'autres opérations de maintien de la paix.

Il est également impératif que la MONUSCO dispose rapidement de tous les biens qui ne sont pas encore entrés sur le territoire congolais. La tâche première de la mission reste la protection des civils. Les violences perpétrées par les Forces démocratiques alliées aux environs de Beni, une zone affectée par le virus Ebola, illustrent encore une fois l'importance de cette tâche.

La visite m'a clairement démontré la nécessité d'un mandat réaliste et pour la MONUSCO de se concentrer sur les tâches clefs. Cela montre bien que toute stratégie de retrait de la MONUSCO ne doit être envisagée qu'avec la plus grande prudence, et en tenant compte des besoins des civils congolais. Une éventuelle réduction précoce des effectifs de la MONUSCO risque d'ailleurs d'avoir d'importantes conséquences au-delà du territoire national.

Dans le contexte des aspects régionaux, l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région reste extrêmement pertinent, comme l'a souligné la neuvième réunion de haut niveau du Mécanisme de suivi régional. Seule la volonté politique des parties prenantes pourra réaliser pleinement le potentiel de cet accord.

En conclusion, le laps de temps qui reste avant les élections du 23 décembre sera crucial. Toutes les parties doivent intensifier leurs efforts pour assurer des élections libres, crédibles et pacifiques, qui améliorent les perspectives d'avenir de la population de la RDC. Elles peuvent compter sur notre soutien. Pour l'avenir de la RDC, nous devons maintenir l'unité du Conseil.

**M. Tenya** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et des exposés importants de la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, et de l'Envoyé spécial, M. Said Djinnit. Avant de poursuivre ma déclaration, je voudrais très brièvement dire que je m'associe aux remerciements que le Représentant permanent de la Suède a adressés au responsable de la mission du Conseil de sécurité, le Représentant permanent de la France, et à ses co-responsables, les Représentants permanents de la Bolivie et de la Guinée équatoriale, ainsi qu'aux membres du secrétariat du Conseil, pour leur conduite remarquable de cette mission.

Nous voudrions commencer par souligner qu'il importe que la République démocratique du Congo soit en mesure de tenir des élections libres, transparentes, inclusives et crédibles le 23 décembre prochain, qui permettent la mise en place d'un nouveau gouvernement appelé à s'attaquer aux graves défis auxquels le pays est confronté. À cette fin, nous voudrions saluer les efforts déployés par le Gouvernement, et en particulier l'engagement ferme qui nous a été exprimé la semaine dernière par le Chef de l'État lui-même, le Président Kabila Kabange, pour le succès des élections de décembre. Nous soulignons également le travail accompli par la Commission électorale nationale indépendante pour respecter le calendrier électoral, et réaffirmons l'importance de l'accompagnement de la communauté internationale dans ce processus, dans le respect du principe de souveraineté. Comme cela a été déjà dit, les membres du Conseil ont eu l'occasion d'observer la situation par eux-mêmes et d'interagir avec les autorités nationales et la société civile congolaise, que nous remercions de leur généreuse hospitalité.

À cet égard, nous prenons bonne note des préoccupations exprimées par l'opposition au sujet de l'utilisation des machines à voter et nous sommes confiants qu'il sera possible de parvenir à un accord sur cette question. Nous espérons également qu'une formation adéquate sur leur utilisation sera dispensée pour que les Congolais puissent exprimer leur volonté sans beaucoup d'obstacles. Dans le même temps, nous estimons

qu'il est essentiel, en plus des discussions techniques et logistiques sur ce processus, d'organiser un débat et un échange d'idées et de propositions sains entre les différents candidats afin de permettre aux citoyens congolais de choisir leurs futurs dirigeants en toute connaissance de cause.

Nous voudrions en outre exprimer nos préoccupations face aux arrestations arbitraires de membres de l'opposition et de représentants de la société civile, arrestations qui vont à l'encontre du climat démocratique qui doit caractériser les élections. À cet égard, nous insistons sur la nécessité d'appliquer pleinement les mesures de confiance énoncées dans l'accord politique du 31 décembre 2016.

Nous soulignons également le rôle important d'appui et d'accompagnement que jouent la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), l'Union africaine et les organisations sous-régionales ainsi que les pays voisins pour faire de ce processus électoral un tournant décisif sur la voie de l'instauration d'une paix durable dans le pays.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous déplorons la poursuite des attaques des groupes armés contre les civils dans l'est du pays et les violences interethniques dans la région du Sud-Kivu, ainsi que les vols d'armes appartenant aux forces armées par les milices. Nous estimons qu'il est essentiel que les Forces armées, la MONUSCO et la brigade d'intervention poursuivent leur collaboration pour protéger plus efficacement la population civile, en particulier contre les attaques des Forces démocratiques alliées dans la région du Nord-Kivu.

Par ailleurs, nous voudrions appeler l'attention sur les ateliers organisés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour définir les besoins humanitaires dans le pays. À notre avis, cette initiative devrait promouvoir la coopération entre les autorités congolaises et les organismes humanitaires aux niveaux national et infra-national.

Nous saluons également l'action soutenue et résolue menée par la MONUSCO dans le domaine des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la feuille de route pour la libération des enfants recrutés par les groupes armés, et nous insistons sur la nécessité de traduire en justice ceux qui effectuent ces recrutements. Dans le même ordre d'idées, nous nous félicitons des projets de lutte contre

la violence au sein de la collectivité mis en œuvre dans l'est du pays, qui ont permis de donner des emplois à des ex-combattants et de réduire le risque que des jeunes soient recrutés par les milices.

Enfin, nous voudrions exprimer nos profondes préoccupations face à l'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée tout récemment, qui a malheureusement causé 118 décès et touche au moins 188 autres personnes. Nous saluons et appuyons l'action menée par l'Organisation mondiale de la Santé et l'ONU pour faire face à cette situation en collaboration avec le Gouvernement. Toutefois, nous constatons avec inquiétude que le virus se propage dans les zones touchées par les attaques persistantes des groupes armés. De toute évidence, cela entrave les activités de prévention et les interventions rapides et globales nécessaires pour contrer la menace que représente ce virus. Le personnel de la MONUSCO et le personnel sanitaire déployés dans ces zones méritent toute notre admiration et tout notre soutien.

**M<sup>me</sup> Guadey** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Said Djinnit, de leurs exposés exhaustifs et instructifs, ainsi que de leurs efforts soutenus et de leur direction compétente sur le terrain.

Nous prenons note des progrès considérables qui ont été accomplis dans les préparatifs des élections prévues pour le 23 décembre en République démocratique du Congo. Nous saluons les efforts déployés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui ont permis de franchir des étapes décisives dans le cadre du processus électoral. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction de la publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives nationales et provinciales. Nous saluons la décision du Président Joseph Kabila Kabange de ne pas se présenter aux élections, conformément à la Constitution congolaise.

La visite du Conseil de sécurité à Kinshasa a été effectivement très utile, car elle a permis aux membres du Conseil d'observer les préparatifs en cours en vue des élections prévues pour décembre et de dialoguer avec toutes les parties prenantes concernées. Nous remercions les co-organisateurs de leur exposé sur les nombreuses discussions importantes que menées pendant cette mission.

En dépit des progrès réalisés jusqu'à présent, de nombreux défis subsistent. Nous avons constaté une

certaine méfiance à l'égard du processus électoral, ce qui met en relief la nécessité de mettre en œuvre les mesures de confiance énoncées dans l'accord politique du 31 décembre 2016. Tous les acteurs politiques congolais doivent s'efforcer de coopérer de bonne foi et de façon constructive, dans le plein respect de la Constitution congolaise et des institutions congolaises, pour créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections libres, régulières, crédibles et pacifiques.

Nous avons pu observer sur place l'action menée par l'ONU à l'appui du processus électoral et nous avons constaté que la MONUSCO était prête à fournir un appui technique et logistique à la CENI. La Mission s'acquitte de son mandat dans des circonstances difficiles et mérite le plein appui du Conseil.

La MONUSCO a joué un rôle louable dans les interventions menées pour faire face à l'épidémie d'Ebola, notamment dans les opérations visant à faire face à la menace persistante que représentent les groupes armés et à protéger les espaces humanitaires.

La poursuite des activités des forces négatives opérant en République démocratique du Congo et dans la région demeure une source de préoccupation. Nous prenons note des résultats de la huitième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, tenue à Kampala il y a quelques jours, qui a notamment souligné la nécessité d'adopter une nouvelle approche allant au-delà des mesures déjà en place en vue de renforcer la coopération régionale et de neutraliser ces éléments sans plus tarder.

Cinq ans après la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, la région des Grands Lacs continue de faire face à d'énormes défis. Il est évident qu'il faut faire davantage pour renforcer la confiance entre les pays de la région. Nous espérons que les efforts seront intensifiés à cet égard; autrement, il sera impossible de faire des progrès réels en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Le Conseil de sécurité doit appuyer et encourager les pays de la région à instaurer un climat de confiance.

Comme nous en avons discuté la semaine dernière, la situation en ce qui concerne l'épidémie d'Ebola est très préoccupante. Nous remercions le Gouvernement de la République démocratique du Congo et tous les autres partenaires internationaux qui mettent tout en œuvre

pour lutter contre cette maladie et enrayer sa propagation. L'Organisation mondiale de la Santé a déjà attiré l'attention sur le risque de voir ce virus se propager dans d'autres régions du pays et dans l'ensemble de la région, ce qui aurait de graves conséquences pour la paix et la stabilité régionales. Par conséquent, il importe de mobiliser davantage l'appui de la communauté internationale aux interventions en cours visant à endiguer la propagation de cette maladie. Dans ce contexte, nous envisageons de proposer un projet de résolution sur la base du débat important que nous avons eu la semaine dernière. Nous nous faisons une joie d'échanger des vues avec les membres du Conseil sur cette question dans les jours à venir.

**M<sup>me</sup> Edjang Mangué** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Djinnit, de leur leadership, de leur dévouement et de leurs excellents exposés sur la situation en République démocratique du Congo et dans la région. Nous voudrions également, avant tout, exprimer notre inquiétude et faire part de nos encouragements à ce pays frère qu'est la République démocratique du Congo, face à la dernière épidémie d'Ebola en date.

La République de Guinée équatoriale accorde la plus haute importance à l'évolution de la situation en République démocratique du Congo, avec laquelle nous entretenons d'étroits liens de fraternité et d'amitié, en tant que membres des mêmes institutions sous-régionales. Pour cette raison, nous ressentons ses problèmes comme si c'étaient les nôtres. La République démocratique du Congo a déployé des efforts pour se stabiliser et s'est engagée dans le processus de reconstruction, et nous apprécions à la juste valeur ces efforts. Nous comprenons que le pays se trouve à un moment charnière de son histoire. Nous avons bon espoir quant à la situation.

Le bon déroulement de la prochaine triple confrontation électorale (présidentielle, législative et provinciale) du 23 décembre prochain dans le pays est un aspect clef pour la stabilisation future et définitive de la République démocratique du Congo. À cet égard, il est bon de noter que le processus électoral a enregistré des avancées importantes. Les préparatifs avancent selon le calendrier prévu. La publication et l'impression des listes électorales conformément à la législation, la réduction des tensions politiques, le dialogue avec toutes les parties sur l'utilisation des machines à voter, entre

autres, en sont la preuve. Pour ces raisons, nous encourageons le Gouvernement, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), les partis politiques, la société civile et les acteurs nationaux concernés à continuer de renforcer le processus afin que tous les citoyens puissent exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions possibles, ainsi qu'à sensibiliser la population à la manière d'exercer ce droit.

Nous encourageons l'ensemble des acteurs politiques congolais à créer les conditions nécessaires à la conduite pacifique des activités politiques et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les élections du 23 décembre soient crédibles, transparentes et inclusives et qu'elles se déroulent dans la tranquillité. Le plein respect de l'accords de la Saint-Sylvestre est la meilleure garantie du bon déroulement des élections et de la passation pacifique du pouvoir qui s'ensuivra, aspects essentiels pour la légitimité des autorités qui seront élues et, surtout, pour la stabilité du pays et de la région. La réduction des tensions politiques, les recommandations de l'Organisation internationale de la Francophonie et le dialogue avec toutes les parties sur l'utilisation des machines à voter sont également des aspects importants. À cet égard, le meeting qui a rassemblé différents partis politiques le 29 septembre dernier est une étape positive, que nous saluons également.

L'un des enseignements tirés de la dernière visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, c'est que pour que les prochaines élections soient un succès incontestable et supposent un avant et un après positif pour le peuple congolais, tous les scénarios post-électorales possibles prévus doivent être analysés consciencieusement, et il faut mettre en œuvre les mesures d'accompagnement qui garantissent l'édification et la consolidation d'une paix durable dans le pays.

Nous nous sommes félicités de l'allocution prononcée le 19 juillet devant la session conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat par le Président Joseph Kabila Kabange sur l'état de la nation. Dans cette allocution, le Président a réaffirmé son intention de respecter la Constitution de son pays et souligné que son gouvernement demeurerait fermement résolu à assumer pleinement la responsabilité du financement des élections présidentielles, législatives et provinciales. Il a également fait part de son intention de ne pas se porter candidat à l'élection présidentielle, dans un exercice légitime de souveraineté et d'indépendance. Ces déclarations témoignent de la détermination et de l'engagement du Président envers son pays. La communauté internationale doit continuer

d'appuyer le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo dans ce processus électoral, en respectant les principes de non-ingérence, d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale du pays.

La situation en matière de sécurité pose quelques problèmes dans l'est du pays, comme en attestent les activités violentes des Forces démocratiques alliées contre les Forces armées de la République démocratique du Congo, en particulier dans la région de Beni. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement à continuer de prendre des mesures pour faire face aux problèmes de sécurité et aux activités des groupes armés dans les différentes provinces, ainsi qu'à protéger les civils, avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). De même, nous exhortons toutes les parties intéressées à agir de manière responsable pour promouvoir la cohésion sociale, en particulier pendant la période électorale, et nous appelons les groupes armés à cesser les hostilités. Nous invitons également les autorités congolaises à rester engagées à veiller à ce que les responsables de crimes et de violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire subissent le joug de la justice.

La République de Guinée équatoriale condamne le pillage et l'exploitation des zones de conflit, ainsi que le transfert de leurs matières premières vers d'autres régions, ce qui confirme le deux poids, deux mesures qui caractérise les conflits et parfois, en expliquent même les raisons. Sans une solution définitive à ce problème, les chances de régler avec succès les problèmes de paix et de sécurité dans la région diminuent considérablement. L'exploitation illégale des ressources naturelles en République démocratique du Congo génère des bénéfices économiques astronomiques dont les bénéficiaires ne sont pas les Congolais, mais d'autres acteurs. C'est pourquoi il importe de prendre des mesures qui mettent un terme à cette situation et, si nécessaire, d'imposer des sanctions à ceux qui ne respectent pas les normes internationales en la matière.

À cet égard, la Guinée équatoriale est convaincue que la contribution de diverses institutions internationales, dont l'Organisation des Nations Unies, en étroite coopération avec l'Union européenne, l'Union africaine, les pays de la région, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, est indispensable à la recherche d'une solution durable à la situation politique

en République démocratique du Congo. Dans le même objectif, la Guinée équatoriale se fait l'écho de l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en faveur de la mise en place d'un mécanisme de coordination qui inclue tous les acteurs susmentionnés, afin d'assurer que le pays bénéficie d'un appui efficace et cohérent. À cet égard, la Guinée équatoriale demande également que la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba, soit garantie, et que ses signataires et garants prennent les mesures qui s'imposent et redoublent d'efforts pour assurer son application complète et effective. À cette fin, la neutralisation des groupes armés opérant dans l'est du pays est primordiale.

La reconnaissance récente et méritée du travail extraordinaire du Dr Denis Mukwege et de ses collègues de l'hôpital et de la Fondation Panzi et la résilience des victimes de violences sexuelles dans les situations de conflit au Congo sont un exemple de l'engagement et de l'investissement personnels de nos frères et sœurs congolais dans le développement de leur pays et dans le bien-être de leur peuple. Tel est l'esprit de dépassement et de solidarité dont nous avons besoin sur le continent et qui doit être encouragé.

Pour cette raison, qu'il nous soit permis de conclure en invitant toutes les parties impliquées dans ce processus à poursuivre sur la voie du dialogue interne et inclusif, afin d'éviter toute action violente susceptible de perturber le processus. Nous saisissons également cette occasion pour lancer un vibrant appel à la communauté internationale pour qu'elle appuie résolument le Gouvernement, la MONUSCO, la CENI et les autres parties directement impliquées dans ce processus, afin de promouvoir des mesures de confiance propres à garantir un environnement propice à des élections pacifiques et de s'engager envers la feuille de route en faveur de la passation pacifique du pouvoir dans une atmosphère de paix et de concorde nationale.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Nous voudrions également remercier de leurs exposés fort utiles la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Said Djinnit.

###091F

S'agissant de la visite effectuée par les membres du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo du 5 au 7 octobre, nous voudrions remercier le Gouvernement congolais d'avoir facilité la visite de la délégation – de son arrivée à la capitale Kinshasa et jusqu'à son départ. Nous voudrions aussi remercier M<sup>me</sup> Leila Zerrougui et l'ensemble du personnel de la MONUSCO, le secrétariat du Conseil de sécurité et, bien entendu, les délégations bolivienne, française et équato-guinéenne des dispositions qu'elles ont prises à cet égard et des efforts déployés pour que cette visite soit couronnée de succès. Nous espérons que les résultats objectifs de cette visite seront utiles à notre débat d'aujourd'hui sur la situation dans la République démocratique du Congo. Je voudrais aborder trois points.

Premièrement, la situation sur le plan politique : notre débat aujourd'hui a lieu alors que commence le compte à rebours pour la tenue, dans un peu plus de deux mois, du plus important événement pour le Congo et pour les Congolais : l'élection présidentielle et les élections législatives nationales et provinciales. Le bon déroulement de la visite et la volonté affichée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo de respecter le calendrier des élections et leur tenue à la date prévue, le 23 décembre 2018, nous permettent d'espérer que ces élections vont enfin mettre fin aux tensions politiques qui assaillent ce pays, qu'elles se tiendront dans le respect des critères de liberté et de transparence, qu'elles seront ouvertes à toutes les composantes du peuple congolais et conformes aux lois et à la Constitution du pays, et que des mesures de confiance seront mises en place pour rétablir la confiance à l'égard du processus électoral afin de permettre la participation de tous les partis politiques congolais, comme stipulé dans l'accord politique du 31 décembre.

Nous saluons aussi les efforts que déploie le Gouvernement congolais et la Commission électorale nationale indépendante pour veiller à ce que les principales étapes du processus électoral soient menées à bien. La publication, au niveau national et dans les provinces, de la liste définitive des candidats aux élections présidentielle et législatives nationales et provinciales constitue un jalon important.

Nous insistons aussi sur l'importance pour les parties de parvenir à un consensus sur les questions litigieuses en suspens, notamment l'utilisation des machines à voter le jour du scrutin et la publication des listes électorales, pour le Gouvernement de s'en tenir à

sa décision de financer pleinement les élections, et pour la MONUSCO d'apporter un appui technique et logistique à la Commission avant la date prévue pour la tenue des élections.

Deuxièmement, l'aspect humanitaire : la situation humanitaire en République démocratique du Congo reste préoccupante, comme indiqué dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/882) publié le 1<sup>er</sup> octobre. En effet, les chiffres qu'il contient concernant les réfugiés et les déplacés et ceux ayant besoin d'une assistance humanitaire urgente sont préoccupants, en particulier après que le Ministère de la santé a annoncé le 1<sup>er</sup> août que l'épidémie d'Ebola a gagné d'autres régions du pays, faisant plus de 120 victimes. C'est pourquoi le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit, en collaboration avec la communauté internationale, apporter des réponses et prendre les mesures qui s'imposent pour répondre aux besoins des personnes touchées et atténuer leurs souffrances. Nous saluons à cet égard l'action menée par la MONUSCO et l'Organisation mondiale de la Santé pour endiguer la propagation de l'épidémie.

Troisièmement, la situation en matière de sécurité : l'escalade de la violence et des affrontements armés en République démocratique du Congo, en particulier dans l'est du pays et dans certaines provinces, est préoccupante du fait que cela a un impact direct sur la vie des civils innocents et épuise les ressources naturelles et humaines du pays. À cet égard, nous saluons les efforts inlassables que déploient la MONUSCO et son personnel pour mettre fin à ces affrontements armés et protéger les civils. Nous invitons toutes les parties impliquées dans ces affrontements à y mettre fin pour protéger la vie des civils innocents et parvenir à la stabilité et à la sécurité souhaitées.

En conclusion, nous exprimons notre plein appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Said Djinnit, et aux initiatives de l'Union africaine, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, visant à assurer le suivi de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, à renforcer la coopération et la coordination entre les pays de la région, à aider à relever les défis sécuritaire, politique et humanitaire aux plans national et régional, et à mettre fin aux conflits et à l'instabilité auxquels la région est en proie depuis longtemps. Et nous espérons que l'Union africaine atteindra son

objectif de faire taire les armes en Afrique d'ici 2020, tel qu'énoncé dans l'Accord-cadre.

**M. Hickey** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, de son exposé et des excellents conseils et de l'aide qu'elle a fournis aux membres du Conseil lors de leur visite la semaine dernière. Je voudrais aussi remercier l'Envoyé spécial, M. Djinnit, de son exposé et du travail qu'il ne cesse d'effectuer pour appuyer l'application de l'accord du 31 décembre.

Soixante-treize jours seulement nous séparent des élections en République démocratique du Congo, et ces élections seront cruciales aussi bien pour les Congolais qu'en termes de perspectives de paix et de stabilité dans la région des Grands Lacs. Si elles se déroulent dans de bonnes conditions, comme l'a dit l'Ambassadeur de la France, elles constitueront une opportunité historique pour la région. Elles permettront le premier transfert démocratique des pouvoirs dans l'histoire de la République démocratique du Congo et serviront de fondement sur lequel construire la paix, la stabilité et la prospérité.

Je crois qu'il est important que nous, au Conseil, saluons les progrès réalisés en République démocratique du Congo, en particulier la publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives nationales et provinciales, et le fait que toutes les parties respectent jusqu'à présent le calendrier établi.

Mais s'il y a une chose que j'ai retenue personnellement de la visite du Conseil en République démocratique du Congo, c'est qu'il reste encore beaucoup à faire. Pour que les élections soient crédibles, il faut instaurer un environnement propice à des élections libres et régulières; mais la méfiance règne entre les dirigeants de l'opposition, la société civile et le Gouvernement, et de nombreux Congolais sentent clairement que les conditions ne sont pas encore en place pour des élections crédibles. Nombre de problèmes ne sont toujours pas résolus.

Premièrement, s'agissant des machines à voter électroniques, la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Zerrougui, a cité une étude de la Westminster Foundation for Democracy sur ces machines et les recommandations qui ont été formulées les concernant. Nous prions la Commission électorale nationale indépendante de mettre en œuvre ces recommandations concernant la

façon d'améliorer ces machines et nous l'encourageons à contacter l'opposition et la société civile pour leur expliquer comment fonctionnent ces machines et ce qu'elle fait pour appliquer ces recommandations. Nous invitons également l'opposition à coopérer de façon constructive avec la Commission électorale sur la façon d'utiliser au mieux ces machines à voter électroniques.

Deuxièmement, des questions subsistent concernant l'inscription sur les listes électorales et nous prions instamment la Commission électorale nationale indépendante de mettre en œuvre les recommandations de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Troisièmement, comme l'Ambassadeur du Koweït l'a souligné, l'accord du 31 décembre contient nombre de mesures de confiance, en particulier concernant la liberté de réunion et d'expression. Nous nous félicitons vivement de l'engagement pris par le Président Kabila Kabange envers le Conseil que son Gouvernement autoriserait l'organisation de meetings pacifiques avant les élections.

Quatrièmement, nous pensons qu'une observation indépendante des élections aiderait à instaurer la confiance en République démocratique du Congo. Nous saluons l'engagement pris par le Président Kabila Kabange de faciliter la venue d'observateurs de la région.

Cinquièmement enfin, je crois que personne ne sous-estime les difficultés logistiques inhérentes à l'organisation de trois scrutins le même jour. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a offert son appui au Gouvernement et nous espérons que le Gouvernement acceptera cette offre.

La MONUSCO continue de jouer un rôle vital en République démocratique du Congo tant à l'appui des élections que dans la protection des civils. Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par la détérioration de la situation en matière de sécurité dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Kasai et le Tanganyika, ainsi que par ses répercussions sur la population civile. Il s'agit d'une évolution très inquiétante, et nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités pour qu'elles prennent les mesures nécessaires, avec l'appui de la MONUSCO, pour protéger les civils. Nous sommes également préoccupés par l'augmentation du nombre de violations des droits de l'homme signalées entre juillet et août, par rapport à la même période de l'année dernière. Comme l'a dit l'Ambassadeur de la Suède, il est particulièrement préoccupant que 59 % des violations dans

l'ensemble du pays aient été perpétrées par des agents de l'État. Nous appelons le Gouvernement congolais à ne ménager aucun effort pour amener les auteurs de ces violations à répondre de leurs actes.

Enfin, nous restons très préoccupés par l'épidémie d'Ebola qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous saluons le rôle de premier plan joué par le Gouvernement congolais, en coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé et la MONUSCO, pour réagir rapidement à l'épidémie d'Ebola. Nous restons prêts à fournir un appui supplémentaire.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'importance des prochains 73 jours. Nous avons fait beaucoup de chemin, mais il reste beaucoup à faire. Le Conseil de sécurité, de concert avec la région, doit rester mobilisé et continuer d'apporter son soutien afin de garantir que des élections transparentes et crédibles conduisent à un transfert pacifique du pouvoir.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO), pour la qualité de son rapport. Elle remercie également M. Said Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, pour sa présentation circonstanciée. Qu'il me soit permis à mon tour de féliciter les représentants de la France, de la Bolivie et de la Guinée-équatoriale ainsi que le Secrétariat pour la parfaite organisation de la dernière visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo.

À deux mois des élections présidentielle, législatives et provinciales en République Démocratique du Congo, ma délégation salue les progrès accomplis par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans la mise en œuvre du calendrier électoral. La Côte d'Ivoire exhorte à nouveau tous les acteurs politiques congolais, particulièrement les candidats aux différents scrutins du 23 décembre, à œuvrer à la création d'un environnement favorable à la tenue d'élections libres, crédibles et apaisées, conformément aux recommandations du communiqué conjoint (SC/13430) issu de la réunion du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tenue le 19 juillet à New York. Ma délégation prend également note de l'engagement des autorités congolaises à organiser des élections transparentes dans les délais requis et à en assurer le financement.

Ma délégation estime cependant que, malgré les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du calendrier électoral, l'absence de consensus sur l'utilisation de la machine à voter et la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo demeurent des sujets de préoccupation. S'agissant de la machine à voter, la Côte d'Ivoire note avec regret la persistance des divergences entre les acteurs congolais. Ma délégation encourage, en conséquence, les principaux acteurs politiques à engager sans délai un dialogue constructif afin de parvenir à un consensus sur cette question. Sur le plan sécuritaire, la détérioration de la situation liée aux activités des groupes armés dans les provinces de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika et du Haut-Uélé, avec pour corollaire, la dégradation de la situation humanitaire dans ces régions, sont autant d'éléments de nature à annihiler tout espoir d'un retour à une paix durable, préalable au développement. C'est pourquoi ma délégation voudrait exhorter la MONUSCO à tout mettre en œuvre pour assurer la protection des civils et à renforcer ses opérations conjointes avec les Forces armées congolaises afin de répondre aux menaces que représentent ces groupes armés.

La Côte d'Ivoire se félicite, en outre, des efforts déployés par la Représentante spéciale du Secrétaire général et tout le personnel de la MONUSCO, ainsi que par les agences du système des Nations Unies, les organisations régionales et internationales, et tous les partenaires qui apportent leur soutien à la République démocratique du Congo. Ma délégation voudrait partager l'espoir que la visite effectuée par le Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, du 5 au 7 octobre, contribuera significativement à aplanir les dernières divergences entre les parties prenantes en vue de la tenue d'élections libres, crédibles et apaisées, le 23 décembre.

Concernant la région des Grands Lacs, ma délégation se réjouit des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé à Addis Abeba. Toutefois, en dépit des progrès réalisés, les perspectives de paix et de sécurité durables dans la région des Grands Lacs continuent de faire face à des défis politiques et humanitaires majeurs dans un environnement sécuritaire complexe. À cet égard, la Côte d'Ivoire apprécie les actions menées par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, en synergie

avec l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, en vue d'apporter des réponses appropriées aux défis susmentionnés. Elle encourage l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs à poursuivre ses efforts en vue de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et soutient les priorités définies conjointement avec les dirigeants des pays signataires de l'Accord-cadre et le Secrétaire général dans la perspective de l'application du paragraphe 24 de la résolution 2389 (2017).

L'Accord-cadre d'Addis-Abeba définit les grandes lignes des principales mesures nationales, régionales et internationales requises pour mettre fin aux cycles de violences persistants en République démocratique du Congo et dans la région. Il demeure pour les pays de la région des Grands Lacs, les organisations régionales et la communauté internationale le cadre de collaboration adéquat en vue de s'attaquer de manière concertée aux causes structurelles de l'instabilité dans cette région. Aussi la Côte d'Ivoire appelle-t-elle l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale à accroître leurs appuis en vue d'une plus grande efficacité dans la mise en œuvre de cet accord-cadre indispensable pour la paix et la stabilité dans cette partie du continent africain.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) :  
Je voudrais commencer par remercier nos intervenants, la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Said Djinnit, de leurs exposés très complets. Je remercie également les autorités congolaises de leur hospitalité pendant notre visite en République démocratique du Congo, ainsi que les représentants du Secrétariat, en particulier la Division des affaires du Conseil de sécurité et le Département de la sûreté et de la sécurité, de l'excellente organisation de cette visite. Nous sommes, en outre, reconnaissants à nos collègues français, bolivien et équato-guinéen de leur coopération fructueuse et des discussions que nous avons tenues.

Cette visite a été très opportune et des plus utiles. Notre voyage à Kinshasa nous a permis de constater qu'il ne fait aucun doute que le peuple congolais souhaite des élections libres et régulières, et il les mérite. La Pologne exhorte de nouveau les autorités de la République démocratique du Congo à organiser des élections véritablement inclusives et transparentes. Les prochaines élections présidentielle, législatives et provinciales marquent une occasion historique d'engager une période de transition pacifique et de passer à l'étape suivante des réformes indispensables. Le renforcement de la

confiance entre tous les acteurs politiques et sociaux demeure une condition préalable à la création d'un environnement propice à la tenue d'élections crédibles. À cet égard, il est important de parvenir à un consensus politique global sur les questions en suspens, notamment l'utilisation des machines à voter et les listes électorales. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre le dialogue, à mettre pleinement en œuvre les mesures de confiance prévues dans l'Accord de la Saint-Sylvestre et à assurer des conditions équitables pour toutes les parties. Il va sans dire que le respect des droits fondamentaux de l'homme, notamment la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique, revêt la plus haute importance pour une transition démocratique du pouvoir et la stabilité en République démocratique du Congo.

Dans le même temps, la Pologne encourage tous les acteurs politiques et les représentants de la société civile à s'approprier le processus politique et à participer réellement à la préparation des élections. À cet égard, la Pologne tient également à souligner le rôle des femmes, qui constituent un extraordinaire capital humain de la République démocratique du Congo. Leur participation équitable et en toute sécurité au processus politique en cours doit être garantie.

Ils méritent d'avoir la possibilité de davantage s'impliquer politiquement dans le processus électoral. Leur enthousiasme et leur engagement à cet égard m'ont impressionnée. Je voudrais également saisir cette occasion pour souligner l'importance et la visibilité de l'esprit d'initiative des Congolais. Ils peuvent être particulièrement fiers qu'un de leurs concitoyens, le docteur Denis Mukwege, ait reçu cette année le prix Nobel de la paix pour ses efforts visant à mettre un terme à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme en temps de guerre et de conflit armé.

Compte tenu des conditions de sécurité et de l'intensification des activités des groupes armés dans différentes provinces, nous apprécions l'engagement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à assurer la protection des civils sur le terrain, ainsi que ses efforts pour atténuer les risques liés au processus électoral. La Pologne tient à exprimer sa gratitude et son plein appui à la Représentante spéciale Leila Zerrougui et à l'Envoyé spécial Said Djinnit, pour leur travail conjoint, ainsi qu'aux hommes et femmes de la MONUSCO. Ayant pris note de la décision du Gouvernement de financer intégralement le processus

électoral, nous encourageons les autorités à tirer parti de la disponibilité de la MONUSCO à apporter un appui technique et logistique à la Commission électorale nationale indépendante.

La région des Grands Lacs est confrontée en permanence à d'importants défis politiques et sécuritaires. La région est toujours aux prises avec les causes profondes de l'instabilité. Tout en appréciant à leur juste valeur les efforts déployés jusqu'à présent, la Pologne encourage tous les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région à faire preuve d'une volonté politique accrue et à accélérer la mise en œuvre de ces engagements. La situation politique en République démocratique du Congo a des conséquences non négligeables sur la stabilité de l'Afrique centrale et subsaharienne. Il faut, à titre prioritaire, maintenir une coopération étroite entre les organisations régionales et internationales, à l'appui du processus politique en République démocratique du Congo.

Pour terminer, je voudrais souligner que les prochaines élections en République démocratique du Congo doivent marquer un jalon déterminant sur la voie d'une sécurité durable et d'un avenir meilleur pour le peuple congolais et toute la région de l'Afrique centrale.

**M. Yao Shaojun** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Said Djinnit, de leurs exposés.

Les membres du Conseil de sécurité se sont récemment rendus en République démocratique du Congo, ce qui nous a permis de nous forger une compréhension directe et plus profonde de la situation dans ce pays. Durant cette visite, nous avons pu constater que le Gouvernement de la République démocratique du Congo est fermement résolu à s'approprier le processus de maintien de la paix et de la stabilité nationales et qu'il a accompli des progrès satisfaisants dans la préparation des élections, le processus politique et en matière de gouvernance dans la région du Kasai. Ce sont le Gouvernement et la population de la République démocratique du Congo qui sont le plus au fait de leur situation et des mesures qu'ils veulent prendre. Le Conseil et la communauté internationale doivent pleinement respecter et accepter les souhaits et les efforts du peuple de la République démocratique du Congo et continuer à l'encourager à réaliser tout son potentiel et à assumer la responsabilité principale du maintien de la paix et de la

stabilité dans le pays. Dans l'intervalle, la communauté internationale doit continuer d'apporter l'assistance nécessaire, en fonction des besoins du pays.

Premièrement, nous devons inciter à plus de dialogue et de communication entre toutes les parties en République démocratique du Congo, et insister pour que l'accord politique du 31 décembre 2016 soit effectivement appliqué et que les élections se déroulent sans heurt. Deuxièmement, il faut mettre pleinement à profit le rôle de l'Union africaine, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et d'autres organisations régionales et sous-régionales, renforcer la coordination régionale, appliquer effectivement l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, et s'attacher à régler le problème des groupes armés afin de promouvoir la paix et la stabilité régionales. Troisièmement, il convient d'améliorer l'efficacité de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et de resserrer les consultations avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo de sorte que la Mission puisse mieux s'acquitter de son mandat. Quatrièmement, il faut continuer d'élargir les efforts humanitaires en République démocratique du Congo et aider à maîtriser l'épidémie d'Ebola.

Comme toujours, la Chine est fermement attachée au processus de paix en République démocratique du Congo et aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies dans le pays. La Chine a apporté au pays une assistance humanitaire, notamment des fournitures médicales et de la nourriture, et contribue activement à son développement socioéconomique. La Chine est prête à unir ses efforts à ceux de la communauté internationale et à continuer de jouer un rôle constructif pour aider la République démocratique du Congo à assumer pleinement la responsabilité de la paix, de la stabilité et du développement du pays.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général, et M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général, de leurs exposés détaillés sur la situation en République démocratique du Congo et le processus de mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Nous sommes également très reconnaissants à toutes les équipes du Secrétariat et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en

République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi qu'à tous les autres organismes des Nations Unies qui ont contribué à la réussite de la visite importante que le Conseil vient d'effectuer en République démocratique du Congo.

Pendant notre séjour en République démocratique du Congo, tous les membres du Conseil de sécurité ont exprimé l'espoir que la tenue, comme prévu, des élections le 23 décembre aide à apaiser les tensions politiques dans le pays et à stabiliser sa situation. Comme nous avons tous pu le constater, les préparatifs techniques et législatifs du scrutin de décembre se déroulent conformément au calendrier électoral établi par la Commission électorale nationale indépendante. Il est important de noter que, sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie, les registres électoraux ont fait l'objet d'un audit et que leur version définitive a été publiée en septembre, après que les répétitions et les erreurs en eurent été supprimées.

Nous nous félicitons que la moitié des partis politiques du pays aient déjà signé le code de conduite électoral. L'élection est également passée à la vitesse supérieure avec la publication de la liste finale des candidats inscrits. Nous exhortons les forces d'opposition à abandonner leurs desseins négatifs, à prendre une part active dans la campagne électorale et à ne pas attendre du Conseil de sécurité qu'il se prononce sur les décisions des tribunaux congolais. À un stade aussi important, il serait inacceptable et irresponsable, au regard de l'avenir de la République démocratique du Congo, de tenter d'influer sur la situation. Cela vaut aussi tout particulièrement pour la question de l'utilisation de machines électroniques pour imprimer les bulletins de vote, processus déjà bien engagé, comme nous avons pu le constater par nous-mêmes.

Dans le même temps, toutefois, nous appelons les autorités de la République démocratique du Congo à redoubler d'efforts pour instaurer la confiance parmi les principales forces politiques du pays. D'après ce que nous comprenons, la Commission électorale nationale indépendante a déjà entamé les préparatifs logistiques des élections. Nous convenons que, afin d'éviter des perturbations durant le processus électoral, il sera impératif de veiller à ce qu'il bénéficie d'un financement durable. Nous respectons la décision du Gouvernement congolais de compter essentiellement sur ses propres ressources à cet égard. Mais, parallèlement, nous appelons l'attention sur les capacités logistiques de la MONUSCO, qui se tient prête à appuyer à tout moment les efforts

déployés par les autorités. Cela étant, le rôle que peut jouer la MONUSCO dans l'organisation et la tenue des élections ne doit pas outrepasser le mandat défini dans la résolution 2409 (2018). La protection des civils dans le contexte des élections doit être assurée dans le plein respect des principes fondamentaux du maintien de la paix et sans ingérence dans les affaires intérieures de Kinshasa.

En soi, les élections en République démocratique du Congo ne sont pas une panacée. Nous devons mettre l'accent sur le programme socioéconomique et le règlement des causes profondes de la crise, sans oublier à quel point il est important de continuer à lutter contre les groupes armés illégaux dans l'est du pays, qui continuent de menacer la population civile et pourraient déstabiliser la région des Grands Lacs. Nous sommes certains que ce dernier problème doit être considéré comme l'indicateur principal de la stabilité du pays et que les décisions concernant la perspective et le calendrier du retrait de la MONUSCO doivent tenir compte de l'évolution de la situation, car la tâche principale de la Mission consiste à rétablir la sécurité.

Il est impossible de stabiliser la situation dans l'est de la République démocratique du Congo par la seule option militaire. La mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région devra se poursuivre dans l'est et dans la région des Grands Lacs, tout comme l'assistance aux autorités nationales et le processus de rétablissement des institutions sociales dans les zones du pays qui ont été débarrassées des rebelles. Il convient de noter les progrès considérables accomplis dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord-cadre. Nous accueillons avec satisfaction le lancement du mécanisme de rapatriement des ex-combattants, qui améliore incontestablement les relations entre la République démocratique du Congo, le Rwanda et l'Ouganda. Nous espérons sincèrement que ces trois pays finiront par régler ce problème de longue date. Il est encourageant que la question de la réinstallation des membres de l'opposition sud-soudanaise arrivés en République démocratique du Congo en août 2016 soit sur le point d'être réglée. Nous prenons également note du rôle que joue M. Djinnit dans l'appui aux efforts visant à attirer des investisseurs privés pour stimuler la coopération économique entre les pays de la région et renforcer la paix et la confiance.

Nous convenons avec les puissances régionales que le règlement du problème des groupes armés

illégaux dans la région des Grands Lacs serait facilité si l'on renforçait l'efficacité de la brigade d'intervention de la MONUSCO. À cet égard, il nous semble pertinent d'axer leur attention principalement sur les régions les plus problématiques du pays. Enfin, il est essentiel de continuer à garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'État plurinational de Bolivie.

Ma délégation remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Said Djinnit, de leurs exposés et les félicite pour le travail qu'ils accomplissent. En ce qui concerne l'exposé de M<sup>me</sup> Zerrougui, nous soulignons les progrès continus réalisés et l'engagement manifesté par la République démocratique du Congo, notamment la publication des listes électorales et des noms des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives nationales et provinciales.

De même, nous saluons les efforts en cours visant à organiser des élections transparentes, crédibles et sans exclusive à la date prévue, et à garantir un transfert pacifique du pouvoir. Nous saluons la décision du Gouvernement et de la Commission électorale nationale indépendante de financer les élections en République démocratique du Congo. À notre sens, cela montre que le pays avance dans la bonne direction et que l'État a des capacités suffisantes pour relever ce défi important. C'est pourquoi la communauté internationale doit continuer d'œuvrer au renforcement des capacités du Gouvernement congolais afin qu'il puisse prendre en charge la coordination et la logistique du processus électoral à venir, dans le plein respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale.

Nous réitérons que les parties doivent mettre en œuvre les mesures de confiance énoncées dans l'accord du 31 décembre 2016, et nous appelons une fois de plus à la mise en œuvre pleine et effective de cet accord. Le Gouvernement et l'opposition doivent œuvrer de concert à la mise en œuvre de ces mesures. À cet égard, nous saluons l'appui que fournissent les organisations régionales et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs dans le cadre des préparatifs des élections. Nous les encourageons à poursuivre leur

coopération avec la Commission électorale nationale indépendante.

Nous condamnons la violence que causent les groupes armés dans divers endroits du pays. Ces groupes sont les principaux responsables de la détérioration de la situation humanitaire. Nous encourageons la République démocratique du Congo à prendre des mesures supplémentaires, conformément au droit national et international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, selon le cas, avec l'appui de la MONUSCO, conformément à son mandat visant à éliminer la menace que représentent les groupes armés. À cet égard, nous saluons le travail qu'accomplit la MONUSCO et nous l'encourageons à poursuivre ses efforts en coordination avec les Forces armées de la République démocratique du Congo.

Enfin, nous tenons à exprimer notre solidarité avec les victimes de l'épidémie d'Ebola, et nous félicitons les autorités congolaises, la communauté internationale, la MONUSCO et l'Organisation mondiale de la Santé pour leur réaction rapide face à cette crise humanitaire.

En ce qui concerne l'exposé de M. Djinnit, la Bolivie appuie les initiatives politiques et les recommandations énoncées dans le dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2018/886). Nous saluons la coopération entre le Rwanda, la République démocratique du Congo et l'Ouganda en ce qui concerne le rapatriement d'ex-combattants et des membres de leurs familles, ainsi que la coopération entre les Forces armées congolaises et la MONUSCO.

Nous saluons également le travail qu'accomplissent l'Envoyé spécial et son bureau pour réduire l'exploitation illicite et le commerce illégal des ressources naturelles, que nous considérons comme une des causes profondes des conflits dans la région. C'est pourquoi l'administration souveraine est primordiale pour effectuer un changement structurel qui permettra de stabiliser et de renforcer l'état de droit en République démocratique du Congo. Je me permets de faire l'observation suivante à cet égard. Le problème n'est pas uniquement l'exploitation ou le commerce illégaux des ressources naturelles, mais également la distribution immorale des recettes générées par les ressources naturelles. Comme l'a si bien dit M. Djinnit, ce sont les citoyens d'un pays – dans le cas présent la République démocratique du Congo – qui doivent bénéficier des recettes générées.

De même, nous saluons les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour promouvoir la coopération dans les domaines judiciaire, économique, humanitaire, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme. Nous saluons en particulier le rôle qu'il joue dans le renforcement de la confiance et les bons offices qu'il prodigue dans la région, notamment son appui au dialogue entre les parties burundaises, à la présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et à la présidence de l'organe politique, de défense et de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe, ainsi que le dialogue continu qu'il entretient avec l'Union africaine, entre autres mesures qui relèvent de sa compétence.

Enfin, nous appelons les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération à concentrer leurs efforts et leur volonté politique sur sa mise en œuvre et sa promotion, en renforçant les mécanismes de promotion de la confiance sur la base des alliances stratégiques, du renforcement du dialogue et en étroite collaboration avec les partenaires régionaux et sous-régionaux.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

**M. Empole** (République démocratique du Congo) : Je tiens tout d'abord à vous présenter Monsieur le Président, mes félicitations pour l'accession de votre pays, l'État plurinational de Bolivie, à la présidence du Conseil de sécurité et à exprimer la satisfaction de la République démocratique du Congo de vous voir présider le Conseil pour le mois d'octobre. Je voudrais également saluer votre prédécesseur, la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique, et lui exprimer notre reconnaissance pour la maîtrise avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier. Je voudrais aussi saisir l'occasion qui m'est offerte de remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, pour son attachement à la cause de mon pays et ses rapports sur la situation en République démocratique du Congo (S/2018/882 et S/2018/886), dont le Conseil est saisi ce jour.

Avant toute chose, je souhaite faire part au Conseil des excuses de M. Ignace Gata Mavita Wa Lufuta, Ambassadeur et Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès de l'ONU, qui souhaitait prendre personnellement part à la séance

de ce matin mais qui est retenu par certaines obligations depuis son dernier voyage au pays, au cours duquel il a accompagné la délégation du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité vient de suivre l'exposé de M<sup>me</sup> Leïla Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) sur le rapport du Secrétaire général (S/2018/882), ainsi que celui de M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Qu'il me soit permis non seulement de leur exprimer les félicitations de ma délégation pour la qualité de leurs présentations, mais aussi de leur témoigner la reconnaissance de la République démocratique du Congo pour les efforts inlassables en vue de remplir au mieux leurs mandats.

Tout en reconnaissant la profondeur du rapport du Secrétaire général, je voudrais revenir sur quelques préoccupations soulevées dans ledit rapport et dans certaines déclarations des membres du Conseil. Il s'agit particulièrement des préoccupations relatives aux points ci-après : processus électoral, Accord politique du 31 décembre 2016 et mesures de décrispation, MONUSCO et Brigade d'intervention dans le contexte électoral, situation sécuritaire et humanitaire et, enfin paix, coopération et stabilité dans la région des Grands Lacs.

Le processus électoral est très fort avancé comme on l'a entendu dans beaucoup de déclarations, et il se poursuit normalement conformément au calendrier publié par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) le 5 novembre 2017. Et comme l'a affirmé le Président de la République, S. E. M. Joseph Kabila Kabange, le cap vers les élections le 23 décembre 2018 est irréversible. Pour l'heure, après la publication des listes définitives de candidats, le 19 septembre 2018, et à moins de 75 jours de la tenue des scrutins, la CENI poursuit sans désespérer la campagne de sensibilisation des électeurs sur la machine à voter et son utilisation, ainsi que sur le recrutement des agents électoraux et l'affichage des listes provisoires des électeurs enrôlés.

Concernant l'utilisation de la machine à voter, et pour permettre aux électeurs de toutes les catégories sociales de se familiariser avec cet outil de vote qui sera utilisé le 23 décembre 2018 – le jour du vote donc –, la CENI a procédé à son installation dans les lieux publics, tels que les écoles, les ports, les aéroports, les villages, et dans ses antennes. Par ailleurs, la CENI prend à cœur les inquiétudes, les craintes et les difficultés liées au processus électoral soulevées par les hommes politiques

et les partenaires, et portant notamment sur les aspects suivants : l'usage de la machine à voter; la transparence et la crédibilité des élections; la logistique; et l'inclusivité des élections.

Concernant la problématique de la machine à voter, nous osons espérer que les échanges que les membres du Conseil ont eus dernièrement à Kinshasa avec le Président de la CENI leur ont permis de mieux comprendre cet outil électoral qui sera utilisé pour la première fois en République démocratique du Congo. Toutefois, qu'il me soit permis de rappeler que la République démocratique du Congo a déjà eu à fournir au Conseil des explications sur les motivations qui ont milité en faveur du recours à cette technologie. Elles sont financières et aussi propices à l'économie de temps. Qu'à cela ne tienne. Il a été certifié que la machine à voter n'est qu'une imprimante des bulletins de vote et qui du reste, n'imprime que le choix de l'électeur et pas autre chose. Cela a été confirmé par la mission d'évaluation électorale effectuée du 5 au 7 septembre 2018 en République démocratique du Congo par le Forum des commissions électorales des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui a noté que « la machine à voter permettra de surmonter les défis réels auxquels le pays est confronté en termes d'organisation logistique des élections, y compris le coût et la rapidité ». Le Forum a même félicité la CENI en l'encourageant à continuer ses efforts pour expliquer et faire connaître la machine électorale aux populations et aux acteurs politiques afin de prévenir toute fausse information en cette matière.

En outre, pour plus de transparence, les machines ont été soumises à une analyse et ont été approuvées par les experts de l'organisation britannique qui a été citée tout à l'heure, la Westminster Foundation for Democracy, qui ont formulé quelques recommandations en guise de mesures pratiques d'accompagnement. Dans le même souci de transparence, la CENI travaille aujourd'hui en collaboration avec plus de 130 experts internationaux de la MONUSCO en qualité de conseillers.

En outre, au chapitre des inquiétudes sur la transparence et la crédibilité des élections, il y a lieu de relever que l'Organisation internationale de la Francophonie a procédé à la vérification du fichier électoral entre le 6 et le 27 mai à Kinshasa, et l'audit a conclu que, dans l'ensemble, le fichier électoral était entièrement inclusif, exhaustif, fiable et actualisé. Comme il est clairement indiqué au paragraphe 6 du rapport à l'examen (S/2018/882), avec le nettoyage du

fichier électoral, la CENI a radié des listes électorales au moins 5 387 763 électeurs, en plus de 472 000 mineurs qui n'atteindront pas l'âge de la majorité au moment des élections du 23 décembre 2018. Ainsi, de 46 057 894 électeurs au départ, la liste provisoire des électeurs est aujourd'hui revue à 40 287 385 électeurs.

Quant à la logistique, il y a lieu de souligner que les élections relèvent de la souveraineté des États. À ce titre, le Gouvernement congolais confirme son engagement à financer ces élections sur fonds propres, en tenant compte du plan de décaissement de fonds convenu avec la CENI et des nécessités ponctuelles. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a donc pris l'option de ne pas solliciter d'autres appuis financiers et logistiques des partenaires. Toutefois, le pays reste ouvert et ne pourra demander l'appui des partenaires qu'en cas de nécessité.

Au regard de ce qui précède, nous tenons à réaffirmer la détermination de la République démocratique du Congo à organiser des élections libres, équitables et crédibles dans un climat apaisé, avec la machine à voter pour un vote simple, rapide et fiable.

Pour la République démocratique du Congo, certaines préoccupations soulevées ne devraient plus l'être car elles ont été vidées de leur substance. Il s'agit notamment des préoccupations relatives à l'inclusivité des électeurs suite à l'inéligibilité déclarée de certains candidats et aux mesures de décrispation. Comme cela a été rappelé plus d'une fois au Conseil, le Gouvernement congolais a mis en œuvre des mesures de confiance et de décrispation politique convenues dans l'accord du 31 décembre 2016. En effet, en conformité avec les lois de la République, plusieurs prisonniers qualifiés de politiques, et dont certains ont été arrêtés pour participation à des mouvements insurrectionnels, ont été libérés par la justice. Certains acteurs politiques qui le désiraient ont pu regagner le pays. D'autres par contre ont librement choisi de rester à l'étranger. Plusieurs chaînes de télévision et de radio en situation litigieuse avec la loi ont été rouvertes, dont certaines appartiennent à des opposants. Quant aux cas qui concernent des individus ayant commis des infractions de droit commun, ils ont été condamnés conformément à la loi à l'issue d'un procès équitable. C'est le cas des prisonniers dits emblématiques.

Au paragraphe 28 de sa résolution 2277 (2016), le Conseil de sécurité avait dûment rappelé que

« toute reconfiguration future de la MONUSCO et de son mandat devra être arrêtée en consultation avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain. »

Dans cette optique, la République démocratique du Congo voudrait considérer que le rôle particulier de la MONUSCO dans le cadre de l'accompagnement sécuritaire du processus électoral en cours devrait se faire à la demande formelle du Gouvernement et sur base des priorités lui assignées à cet effet. Pour sa part, le Gouvernement a décidé de mettre en place une équipe d'experts pour élaborer la cartographie de sécurisation des élections. Il a également décidé de la sécurisation des candidats à la présidence de la République.

Par ailleurs, la République démocratique du Congo s'inscrit en faveur du principe d'accroître la capacité opérationnelle de la brigade d'intervention. Elle reste d'avis que le retrait des contingents de la MONUSCO devait commencer par les contingents jugés non essentiels, et que les éléments de la brigade d'intervention devraient être les derniers à quitter le territoire congolais. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo tient à réaffirmer la position de la SADC selon laquelle, lors de la réduction des forces déployées dans le cadre de la MONUSCO, il ne faudrait pas toucher à la capacité de la brigade d'intervention rapide.

S'agissant du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, la République démocratique du Congo exprime de nouveau ses regrets de constater que ce programme ne fasse pas toujours partie des priorités stratégiques du mandat actuel de la MONUSCO et souffre, par conséquent, d'un manque de financement des partenaires.

Le respect et la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés publiques constituent aussi une nette préoccupation du Gouvernement en période électorale. L'espace médiatique est ouvert à tous. Les manifestations publiques ont repris sur toute l'étendue du territoire, sous réserve du respect des lois et règlements du pays. C'est dans ce cadre qu'il faut circonscrire la tenue effective, le samedi 29 septembre sur le boulevard Triomphal dans la commune de Kasa-Vubu, du meeting de l'opposition politique à l'issue duquel aucun incident majeur n'a été enregistré. Les éléments de la Police nationale congolaise ont assuré l'encadrement de cette manifestation avec professionnalisme. Par souci de transparence, le Gouvernement, avec la participation de la société civile et de la Commission nationale des droits de l'homme, a

mis en place deux commissions d'enquête mixtes pour identifier les violations et atteintes aux droits humains commises dans le cadre des manifestations publiques.

Concernant le dossier de l'assassinat des deux experts de l'ONU, le Gouvernement voudrait noter qu'avec l'arrestation, en décembre 2017, du présumé commanditaire, Constantin Bulabula, il attend les éléments additionnels à leur disposition que devraient apporter l'équipe du Procureur spécial, Robert Petit, et la commission d'enquêteurs internationale pour permettre à la justice congolaise de pouvoir établir les responsabilités et sanctionner les coupables.

La situation sécuritaire est globalement calme sur l'ensemble de la République démocratique du Congo. Les 145 territoires sont sous contrôle gouvernemental en dépit des foyers d'insécurité dans quelques localités du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) poursuivent leurs opérations contre tous les groupes récalcitrants jusqu'à leur éradication, pendant que la Police nationale, quant à elle, mène des actions de lutte contre toute forme de criminalité dans les grandes agglomérations. Pour le moment, les FARDC continuent leur offensive visant à neutraliser les attaques terroristes sporadiques et asymétriques des Forces démocratiques alliées ainsi que celles des bandes armées locales dites « Maï-Maï ». Nous tenons à signaler ici que les FARDC mènent seules ces combats contre tous les groupes armés, sans l'appui de la MONUSCO.

S'agissant de la stabilité dans la région des Grands Lacs, de l'avis de ma délégation, pour qu'elle soit durable cette stabilité doit être tributaire du respect des engagements pris dans le cadre des différents accords pour rétablir la paix et la sécurité dans cette région, notamment le Pacte de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) sur la paix, la stabilité et le développement de 2006 et ses différents protocoles; l'Accord-cadre d'Addis-Abeba de 2013; et les résolutions de la huitième réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays signataires de l'Accord-cadre, tenue à Brazzaville le 19 octobre 2017. Pour sa part, la République démocratique du Congo s'est toujours appliquée à mettre en œuvre tous les engagements auxquels elle a souscrit au terme de ces différents accords, y compris les récentes décisions prises par les chefs d'État de la région à la huitième réunion ministérielle de haut niveau sur le Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre, lesquelles décisions ordonnent le rapatriement simultané et sans condition des combattants des Forces démocratiques de libération

du Rwanda et ex-M23, cantonnés respectivement en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda. Aussi mon pays en appelle-t-il à la diligence des autres États de la région, et en particulier certains pays voisins, avec l'appui des partenaires et des garants de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, pour qu'ils tiennent aussi leurs engagements.

Quant à la situation particulière des éléments ex-M23, la République démocratique du Congo regrette, qu'en date du 13 septembre, à Ngoma au Rwanda, le leadership des ex-M23, en particulier le pasteur Runiga, s'en est pris violemment aux candidats au rapatriement vers la République démocratique du Congo devant les délégués des garants, à savoir SADC, ONU et CIRGL, y compris les délégués de la République démocratique du Congo et du Rwanda, faisant ainsi obstruction à l'exécution des décisions des chefs d'État prises le 19 octobre 2017.

Le Gouvernement reste mobilisé sur la question des violences sexuelles et du recrutement d'enfants. Au courant du premier semestre de cette année, et suivant le communiqué conjoint du 30 mars 2013 signé entre la République démocratique du Congo et l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de mesures pour prévenir et réprimer les violences sexuelles. Ces mesures ont été relatives à la formation des agents recruteurs des FARDC, de la Police nationale congolaise et des magistrats militaires à la maîtrise des standards opérationnels sur l'évaluation de l'âge et au plan d'action des FARDC de lutte contre les violences sexuelles, ainsi qu'à la sensibilisation des populations. En exécution du plan d'action des FARDC contre les violences sexuelles de 2014, la commission FARDC a organisé quatre ateliers dans plusieurs villes du pays, notamment à Goma, Kananga et Tshikapa et Lubumbashi, sur les standards opérationnels d'évaluation de l'âge et la lutte contre les violences sexuelles. Ces formations étaient destinées aux agents recruteurs des FARDC et de la Police nationale congolaise. Elles ont réuni au total 40 participants sur chaque site et poursuivi un double objectif, à savoir éviter tout recrutement de personnes âgées de moins de 18 ans au sein des FARDC et prévenir la commission de tout acte de violence sexuelle en dotant de capacités les agents recruteurs en vue de la formation des recrues et autres hommes de troupe. Ces formations ont eu lieu dans la période de février à juillet de cette année et une formation similaire aura incessamment lieu dans d'autres villes, dont Kinshasa et Kalemie.

Il convient de relever que la Cour militaire opérationnelle se prépare à organiser le procès Walikale, qui

va impliquer 380 personnes victimes de viols perpétrés, directement et indirectement, par les chefs miliciens Séraphin Nzitonda, dit « Lionceau », et Ntabo Taberi, dit « Cheka », ainsi que leurs hommes. Avec l'appui des partenaires, les travaux d'érection d'une salle d'audience et d'un lieu de détention fortifié ont déjà été finalisés et on n'attend plus que le transfèrement des prévenus afin de débiter le procès. Il convient de noter aussi que la proposition de loi relative à la prise en charge des victimes de violences sexuelles a été adoptée par la Commission socioculturelle du Sénat le 14 juin, à la veille de la clôture de la session parlementaire de mars et devrait être adoptée par la plénière à la session en cours.

La situation humanitaire dans les provinces du Kasai consécutivement aux troubles à l'ordre public et exactions perpétrées par la milice Kamuina Nsapu s'est améliorée significativement. Il s'agit là des retombées certaines de la conférence sur la paix, la réconciliation et le développement au Kasai, organisée par le Gouvernement en septembre 2017 et présidée par le Chef de l'État, S. E. M. Joseph Kabila Kabange. Cette accalmie a permis la réouverture des frontières avec l'Angola pour un retour volontaire et paisible des ressortissants congolais ayant trouvé refuge dans ce pays voisin. Cette amélioration est confirmée par le rapport de juillet du Bureau conjoint des Nations Unis aux droits de l'homme en République démocratique du Congo.

Quant à la fièvre hémorragique à virus Ebola, il faut dire que la République démocratique du Congo a connu simultanément deux épidémies de cette fièvre hémorragique cette année, d'avril à ce jour. Nous pouvons souligner que, grâce à l'expertise nationale, avec le concours des partenaires internationaux représentés par l'Organisation mondiale de la Santé, l'Union africaine, l'ONU et les organisations non gouvernementales du secteur de la santé, la riposte gouvernementale a permis que cette maladie soit contenue et maîtrisée, et que la situation humanitaire des personnes atteintes soit contrôlée.

À ce jour, la chaîne de transmission de Mandima a été complètement maîtrisée en moins de quatre semaines, avec 4207 personnes vaccinées à Mabalako. Tous les nouveaux cas observés depuis fin-août sont le résultat des résistances dans le quartier Ndindi, à Beni. Malgré les risques, qui restent élevés, la situation à Butembo est sous contrôle. La ville de Beni reste à ce jour le principal foyer de l'épidémie, et la situation y demeure préoccupante en raison de la situation sécuritaire. Compte tenu de cette urgence sécuritaire, il a été adopté une nouvelle stratégie pour contenir l'épidémie à Beni. Toutefois, si

la population collabore pleinement avec les équipes de la riposte, il est possible de projeter la fin de l'épidémie avant la fin de ce mois.

Toujours au sujet de l'épidémie d'Ebola, il convient de signaler la tenue, du 2 au 4 octobre à Entebbe, en Ouganda, de la réunion transfrontière des États de l'Afrique de l'Est, à laquelle ont pris part les participants venus de la République démocratique du Congo, de l'Ouganda, du Burundi, du Soudan du Sud, de la Tanzanie, du Kenya et du Rwanda. L'objectif de la réunion était d'améliorer la collaboration transfrontières en matière de surveillance des maladies, de préparation et de réponse aux situations d'urgence en Afrique de l'Est. Les discussions ont essentiellement porté sur les mesures à prendre pour éviter une propagation de l'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Les pays participants ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'action pour renforcer leurs activités de surveillance transfrontière, leur préparation aux situations d'urgence et leur mécanisme de réponse aux maladies, en définissant des rôles et des responsabilités clairs pour les diverses parties présentes. Afin de permettre aux populations et partenaires d'être informés sur l'évolution de la maladie, le Ministère de la santé publique présente chaque jour la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier tous ceux qui se sont engagés à nos côtés pour assurer une paix durable en République démocratique du Congo. Je pense particulièrement à la Communauté de développement de l'Afrique australe, à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et à l'Union africaine, pour rôle essentiel qu'elle joue dans le maintien de la paix au niveau de notre région. Je pense à tous les Casques bleus qui ont perdu la vie pour que la paix revienne en République démocratique du Congo, et pour qui nous gardons une pensée pieuse. Je remercie enfin les Nations Unies, et plus particulièrement les membres du Conseil de sécurité pour l'attention qu'ils ont toujours portée à la situation dans mon pays et qu'ils viennent une fois de plus de démontrer en se rendant en République démocratique du Congo en cette période très importante de son histoire, afin de palper du doigt les réalités profondes avant les élections du 23 décembre prochain.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 55.*